


# LIVRET DE PRÉSENTATION

Colloque 2013

 L'objet local à l'heure des réseaux

*Région(s), innovation(s), industrie(s)*

Jeudi 4 et vendredi 5 avril 2013  
Hôtel de région, Salle des Assemblées  
14 rue François de Sourdis, 33000 BORDEAUX



**« Le système a besoin d'échanges circulatoires et donc d'un territoire où les limites ne sont pas des obstacles. Les loci doivent être communicants, c'est-à-dire capables de changer leurs limites dans un continuuel mouvement. »**

**Lucien SFEZ, *L'objet local*, (1977).**

---

Le colloque L'objet local à l'heure des réseaux : région(s), innovation(s), industrie(s) a été réalisé avec le soutien des étudiants du Master 2 Communication publique et politique de l'Institut des Sciences de l'Information et de la Communication (ISIC) et de l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Bordeaux.

**Direction de la publication :** Franck CORMERAIS

**Rédaction :** Audrey BOURGET, Sarah DAVID, Gaëlle GRACIET, Margaux GRETEAU, Camille MANSENCAL, Nina QUELLIER, Sandra RIEHL, Marianne SAGARDOYBURU du Master 2 Communication publique et politique, ISIC et IEP Bordeaux

**Conception-édition :** Lucie BAUDIN, Mathilde PETRIAT, Sylvie UNG du Master 2 Communication publique et politique, ISIC et IEP Bordeaux

**Imprimeur :** Direction du système d'information, Pôle production imprimée et production FAD, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3

**Crédits photos :** Fotolia

En mai 1975 un colloque historique, organisé par Lucien Sfez<sup>1</sup>, ouvrait la voie d'un questionnement sur le caractère multidimensionnel de « l'objet local » et de ses enjeux. Il s'agissait à l'époque d'envisager une réflexion transversale sur le statut du locus : « *Faut-il renoncer au mythe du local : ce petit territoire où la plupart de nos contemporains cherchent leurs racines ?* » Cette première interrogation se doublait d'une préoccupation critique sur le statut du pouvoir : « *Le centre : pouvoir anonyme et sans lieu, entité omniprésente, monstre froid, ne l'a-t-il pas englouti ?* ». Ces deux questions, dans leur ambivalence, anticipaient les lois Deferre de décentralisation de 1982, puis vingt ans plus tard, l'acte II de la décentralisation. Depuis, le pouvoir des régions a fortement progressé en France, fusse de manière inégale. Alors qu'un acte III de la décentralisation se prépare dans un contexte de crise économique et financière, il convient de reposer la question de l'objet local dans toute son ampleur, notamment à l'échelle européenne et dans sa relation à l'innovation.

L'objet local s'incarne effectivement dans un changement d'échelle qu'opèrent désormais l'Europe et la mondialisation. Si le local n'est pas une donnée, mais un objet construit aux dimensions politiques, économiques, juridiques, sociologiques, urbanistiques, il convient de l'envisager, non seulement à travers une crise de la représentation des institutions, mais aussi comme une opportunité de repenser un *système d'action collectif* qui excède les sciences politiques et administratives.

C'est par le biais de l'innovation technologique et des réseaux, par celui de l'industrialisation, de la formation des hommes et de la création des richesses, qu'il paraît important de revenir sur l'objet local. A travers un milieu associé favorable à une confiance partagée, l'objet local pourrait traduire l'émergence d'une territorialité qui redonne une *mesure commune* à l'intelligence collective.

Dans le contexte d'une grande transformation liée au numérique, les choix d'équipements de demain, qui sont aussi les choix d'investissement d'aujourd'hui, posent de façon neuve la question des relations asymétriques entre les centres et les périphéries, de la nature de l'appareil productif dans le système industriel mondial, de la base informationnelle disponible pour la décision politique, du rôle majeur des technologies (nanotechnologies, biotechnologies, information et cognition).

Le colloque s'efforcera d'organiser, durant deux journées au printemps 2013, une confrontation d'idées entre des chercheurs, des entrepreneurs, des créateurs, et des responsables publics. La volonté de faire dialoguer des personnalités d'horizons différents se place dans la perspective de l'élaboration commune d'une action collective, qui articule histoire, prospective, recherche-action et recherche d'un développement durable. Au carrefour de ces orientations se construit une nouvelle territorialité qui combine la géographie, la technologie, l'économie et la sociologie dans une dynamique solidaire et harmonieuse.

Franck CORMERAIS et Pierre MUSSO

---

<sup>1</sup> Sfez, Lucien. *L'objet local*. Paris : U.G.E., (1977), 445 p.

---

## Sommaire

---

|  |    |
|--|----|
| Les partenaires .....  | 5  |
| Programme .....  | 6  |
| Le contexte .....  | 8  |
| L'homme du colloque .....  | 11 |
| Les enjeux actuels de l'objet local .....                                      | 12 |
| L'objet local et les industries du numérique .....                             | 18 |
| Industrie, innovation et création en région .....                              | 24 |
| L'objet local : politiques publiques, décentralisation<br>et prospective ..... | 28 |
| Biographie des intervenants .....  | 33 |
| Bibliographie .....  | 44 |
| Webographie .....  | 51 |
| Contacts .....   | 52 |

---

## Les partenaires

---

### Maison des Sciences de l'Homme Aquitaine



Membre du réseau national des MSH, la MSHA est un opérateur de recherche en Sciences Humaines et Sociales. Son champ d'action reprend les contours géographique, institutionnel et scientifique de la région Aquitaine avec quelques extensions nationales et internationales. Sur le plan scientifique, elle déploie un programme quinquennal de recherche, une série de programmes régionaux et plusieurs Recherches-Actions pour le compte des acteurs de la société civile.

### Aquitaine Développement Innovation



Aquitaine Développement Innovation est née de la fusion entre les agences 2ADI et Innovalis Aquitaine, pour relever les défis économiques, technologiques, sociaux et environnementaux, et créer de la valeur et des emplois dans les entreprises, par une dynamique collective d'innovation dans les filières et les territoires.

### Conseil Economique, Social et Environnemental Régional Aquitaine



Assemblée à vocation consultative, le CESER est un espace de réflexion prospective et d'échange entre les représentants de la société civile régionale (chambres consulaires, organisations patronales et de salariés, associations). Fort de la diversité de sa composition, le CESER est l'institution d'un dialogue constructif qui a vocation à éclairer les décisions des élus, des services de l'Etat et de l'ensemble des acteurs socio-professionnels par ses préconisations, avis et rapports consacrés aux grandes questions intéressant la situation et le devenir de l'Aquitaine.

### Chaire de recherche et de formation « Modélisation des imaginaires, innovation et création » de Telecom ParisTech



Créée fin 2010, pour une durée de cinq ans, par deux institutions académiques, l'Ecole Télécom Paris-Tech et l'Université de Rennes 2, sa finalité est la recherche fondamentale et appliquée, l'expérimentation et la formation sur les imaginaires ainsi que le décodage des nouvelles formes industrielles. La chaire se positionne ainsi sur le triptyque stratégique : recherche, industrie et formation.

---

## Programme Jeudi 4 avril

---

### Les enjeux de l'objet local

- 9h **ACCUEIL**
- 9h30 **OUVERTURES INSTITUTIONNELLES** : MSHA, Conseil Régional, CESER, ADI
- 10h **OUVERTURES SCIENTIFIQUES** : Pierre MUSSO, Professeur à l'Université Rennes 2, titulaire de la chaire « Modélisations des imaginaires, innovation et création » Télécom ParisTech et Franck CORMERAIS, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3
- 10h40 **GRAND TEMOIN** : Lucien SFEZ, Professeur émérite à l'Université Panthéon-Sorbonne-Paris 1
- 11h20 - 12h40 **TABLE RONDE 1** : *Les nouvelles frontières du local*  
Interroger les nouvelles échelles spatiales, le mille-feuille territorial et ses articulations du glocal au global (Agglomération, Région, État, Europe, Monde) en demandant : quels sont les bons niveaux pour l'innovation sociétale et l'action industrielle ?  
*Animateur* : Pierre DELFAUD, Professeur à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV  
*Intervenants* : Olivier SIRE, Vice-Président du CESER Bretagne ; Marc CHOPPLET, Directeur Agro-Transfert Ressources et Territoires ; Jean-Georges MICOL, Directeur général d'Aquitaine Développement Innovation ; Isabelle DAUGAREILH, Directeur de recherche au CNRS, Université Montesquieu-Bordeaux IV.

### L'objet local et les industries du numérique

Les industries du numérique dont les matières premières sont les connexions et les réseaux, les mondes virtuels, les systèmes d'information et l'Internet déstabilisent-elles l'objet local ou, au contraire, renforcent-elles les dynamiques des lieux, par de nouveaux liens ? Comment le local peut-il contribuer au développement de la filière du numérique et à quelles conditions ?

*Président de séance* : Jean-François LAPLUME, Directeur général d'Aquitaine Europe Communication Bordeaux

- 14h - 14h20 Jacques-François MARCHANDISE, Directeur de la recherche et de la prospective de la Fondation Internet Nouvelle Génération (Fing)  
*Le « premier kilomètre » et les modèles émergents de la proximité*
- 14h20 - 14h40 Boris BEAUDE, Chercheur à l'École polytechnique fédérale de Lausanne  
*Le local à l'épreuve d'Internet*
- 14h40 - 15h Philippe BÉRAUD, Enseignant-chercheur à Télécom Bretagne, Institut Mines-Télécom  
*La dynamique économique des industries du territoire*
- 15h - 15h20 **TEMOIN-DISCUANT 1** : Manuel DE LARA, Expert Économie numérique/territoires créatifs
- 15h20 - 15h40 Débat avec la salle

### PAUSE

- 16h - 16h20 Didier PAQUELIN, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3  
*Le local un « mi-lieu » réinvesti*
- 16h20 - 16h40 Francis JAUREGUIBERRY, Professeur à l'Université de Pau et des pays d'Adour  
*Le local n'a pas disparu : il devient mondial*
- 16h40 - 17h Isabelle PAILLIART, Professeure à l'Université Stendhal-Grenoble 3  
*Actions, politiques de communication ou communication politique ? La place des TICs numériques dans les politiques territoriales*
- 17h - 17h20 **TEMOIN-DISCUANT 2** : Fabien CLEENEWERCK, Co-fondateur du « Quatrième Pôle »
- 17h20 - 17h40 Débat avec la salle
- 17h40 **CLOTURE DE LA JOURNEE** : Alain ROUSSET, Président et député de la Région Aquitaine

---

## Programme Vendredi 5 avril

---

### Industries, innovation et création en région

Les liens entre l'industrie, l'innovation et les mondes de la création, sont-ils stimulés par un retour de la dimension locale ? Y-a-t-il des modèles de développement régionaux pour favoriser cette synergie originale nécessaire pour réaliser la montée en gamme ?

Président de séance : Jean DUMAS, Professeur émérite à l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux

- 9h - 9h20 Yannick LUNG, Professeur et Président de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV  
*Le local et l'innovation*
- 9h20 - 9h40 Roberto P. CAMAGNI, Professeur au Politecnico di Milano  
*« Smart » and « Place Based » policies : what could this mean in the case of renewed regional innovation policies*
- 9h40 - 10h **TEMOIN-DISPUTANT 3** : Marie-Christine LEBLANC, Chef d'entreprise  
10h - 10h30 Débat avec la salle
- PAUSE**
- 11h - 11h20 Wahiba HAMMAOUI, Doctorante à Télécom ParisTech  
*La Silicon Valley et l'Imaginaire d'Apple*
- 11h20 - 11h40 Dominique LEFAIVRE, Directeur d'Eskal Eurêka  
*D'une filière artisanale à l'habitat du futur : Comment générer de l'activité et de l'emploi à haute valeur ajoutée ?*
- 11h40 - 12h **TEMOIN-DISPUTANT 4** : Agnès PAILLARD, Présidente d'Aerospace Valley  
12h - 12h30 Débat avec la salle

### L'objet local : politiques publiques, décentralisation et prospective

Existe-t-il une convergence entre les politiques publiques des collectivités locales et les politiques étatiques et/ou européennes ? Quels sont les leviers, les méthodes et les stratégies pertinentes ?

- 14h - 15h20 **TABLE RONDE 2** : *Les nouveaux périmètres de l'intervention*  
*Animateur* : Alain D'IRIBARNE, Directeur de recherche au CNRS  
*Intervenants* : Un représentant du Conseil régional d'Aquitaine ; Luc PABOEUF, Président du CESER Aquitaine ; Claude SORBETS, Directeur de recherche émérite au CNRS ; Isabelle TERRASSE, Directrice d'INRIA BORDEAUX.

Président de séance : Claude LACOUR, Professeur émérite à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV

- 15h30 - 15h50 Jean VIARD, Directeur de recherche au CNRS  
*Comment réformer une « démocratie du sommeil » ?*
- 15h50 - 16h10 Olivier DUBOS, Professeur à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV  
*L'Union Européenne et les collectivités territoriales : innovations sans révolution*
- 16h10 - 16h30 **TEMOIN-DISPUTANT 5** : Marcel DESVERGNE, citoyen numérique  
16h30 - 17h Débat avec la salle
- 17h - 17h30 **CONCLUSIONS** : Christophe BOUNEAU, Professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3 et Directeur de la MSHA et Alain D'IRIBARNE, Directeur de recherche au CNRS et Président du Conseil scientifique de la MSHA.

---

## Le contexte

---



En 1975, se tient un colloque historique intitulé « L'objet local », organisé par le chercheur Lucien Sfez. On se questionne sur le « locus », la place de l'objet local, du lieu défini. Le colloque regroupe des administrateurs, politologues, urbanistes, juristes et sociologues et la problématique centrale est la suivante : « *Faut-il renoncer au mythe du local : ce petit territoire où la plupart de nos contemporains cherchent leurs racines ?* ». Si on se pose la question du local, les interrogations se portent aussi évidemment sur le centre et surtout la certaine centralisation du territoire français : « *Le centre : pouvoir anonyme et sans lieu, entité omniprésente, monstre froid, ne l'a-t-il pas englouti ?* ».

Ce colloque a surtout lieu dans un contexte particulier où la place de l'objet local dans la société est questionnée. On peut penser par exemple au rapport Guichard, commandé par Valérie Giscard d'Estaing, qui regroupe des propositions pour accorder plus de pouvoir aux collectivités territoriales. Pour Lucien Sfez, s'il est évident que le capitalisme et ses conséquences peuvent s'avérer être de

vraies menaces pour la survie de l'objet local, ce dernier voit des relations étroites entre le local et les besoins (le local comme instance de luttes ou l'entreprise comme nouvelle instance locale par exemple). D'autres thématiques autour du local sont abordées lors de ce colloque comme la vision marxiste de l'objet local (un lieu matérialisé de pratiques de luttes des classes) ou la vision des administrateurs locaux du local et du national.

La sortie d'un livre sur ce colloque et les enjeux abordés en 1977 anticipe une fois de plus les lois décentralisatrices qui vont reconfigurer l'État français quelques années plus tard. En effet, en 1982 sont adoptées les lois Defferre, du nom du ministre de l'intérieur de l'époque. C'est ce qu'on appelle l'Acte I de la décentralisation. Ces lois viennent mettre en place l'organisation décentralisée de l'État français. Les collectivités territoriales (communes, département et désormais régions) ne sont plus sous tutelle de l'État, le contrôle se fait désormais a posteriori, leur donnant ainsi plus de pouvoir. S'ensuivent plusieurs lois sur un nouveau mode de scrutin des communes de plus de 3500 habitants, puis par la suite, la mise en place d'un scrutin régional et un transfert de certaines compétences de l'État vers les collectivités territoriales dans plusieurs domaines. C'est aussi le début d'un véritable statut d'élu local.

Le local n'est donc pas seulement une donnée d'ordre géographique mais bel et bien d'ordre historique et politique



---

## Le contexte

---

mais aussi urbanistique, sociologique. Mais si le local existe, ce n'est toujours qu'au travers d'une autre institution : il est toujours le local de quelque chose. On définit le local en relation avec ses autres entités. Pour autant, la définition du local est en perpétuelle redéfinition. Le deuxième acte de la décentralisation de 2003 vient consacrer la place du local en transférant plus de compétences aux diverses collectivités. Il y a une véritable redéfinition des compétences entre État et collectivités territoriales. L'organisation décentralisée de la république est consacrée en tant que loi constitutionnelle puis sont adoptées plusieurs lois organiques relatives à l'expérimentation par les collectivités, leur autonomie financière, les référendums locaux et la loi relative aux libertés et responsabilités locales. On tente aussi d'augmenter le pouvoir des régions, départ d'une réflexion sur un troisième acte de la décentralisation. Ce troisième volet de la décentralisation se situe dans un contexte de crise économique et financière sans précédent, posant la question du financement accordé aux collectivités (le gouvernement prévoit de geler les dotations en 2013).

Il prend aussi place dans un moment de grandes transformations liées au numérique et à l'innovation et donc de la question d'asymétrie d'information entre le centre et la périphérie, d'euphémisation croissante, de la nécessité de créer des métropoles de niveau européen mais aussi des pôles

d'innovation. On voit donc la nécessité de repenser la place du local dans un contexte particulièrement riche en débats.

Plusieurs rencontres ont eu lieu sur le sujet. Mi-septembre 2012, un pacte Etat-Régions conclu qui confie la gestion des prochains fonds européens aux régions et leur donne un rôle dans la nouvelle banque publique d'investissement ; les Etats généraux de la démocratie locale ont eu lieu début octobre 2012 (avec des déclarations de F.Hollande sur le sujet) ; on peut également évoquer le 8ème congrès de l'ARF (Association des Régions de France) mi-octobre 2012, lors duquel A. Rousset a évoqué « *l'heure des régions face au défi de la croissance* ».

Par ailleurs, François Hollande, lors d'un discours à la Sorbonne donné le 5 octobre 2012, a présenté différents points qui feront partis de l'Acte III de décentralisation : la création d'un Haut Conseil des Territoires (consultatif sur toute législation concernant les collectivités), des changements annoncés dans les transferts de compétences, ainsi que dans le statut de l' élu et les modes de scrutin. Organisés par le Sénat, les États Généraux de la Démocratie locale, qui ont pour but de recueillir les opinions des élus et de leurs territoires sur la réforme à venir. 900 élus ont été invités à réfléchir sur les sujets suivant : le statut de l' élu, les compétences transférées, le nombre et la taille des différents échelons (communes, intercommunalités, départements et régions), ou encore sur la question très

---

## Le contexte

---

sensible des finances des collectivités territoriales. Enfin, la ministre de la Réforme de l'État et de la Décentralisation, Marylise Lebranchu, présentera son projet de loi pour l'acte 3 de décentralisation en novembre pour un vote au Parlement en avril 2013.



Ce colloque se tient donc dans une phase charnière de réflexion autour des collectivités locales. Ces dernières sont en attente de plus de dépense, d'un système plus « cohérent ». On s'interroge aussi sur les compétences financières, sur l'avenir du département (doit-on le supprimer?), et sur la pertinence de la réforme territoriale du 26 juillet 2011. C'est un contexte de réflexion propice autour de l'institutionnalisation de l'objet local mais aussi des grandes transformations technologiques avec l'arrivée du numérique, économiques, informationnelle et de la place qu'il peut occuper, de la manière dont il est vu, perçu et peut être utilisé comme un échelon pertinent d'innovation, de décision et d'action collective solidaire.

Audrey BOURGET et Sarah DAVID,  
M2 Communication publique et politique,  
ISIC et IEP Bordeaux

---

## L'homme du colloque

---



### **Lucien SFEZ, agrégé de droit public, ancien Professeur de sciences politiques à Paris-Dauphine et à l'Université Sorbonne-Paris 1**

Né le 27 avril 1937 à Tunis, Lucien Sfez est agrégé de droit public.

Il a été maître de conférence à la Faculté de droit de Lille de 1967 à 1968, puis à l'Université Paris-Dauphine de 1968 à 1970, nommé professeur titulaire de sciences politiques à Paris-Dauphine en 1970 et à l'Université Sorbonne-Paris 1 en 1989, Directeur du Centre de recherche sur la décision administrative et politique (Credap), Président du Conseil National de la Communication Audiovisuelle (CNCA) de 1983 à 1986, Directeur de collection aux PUF, Fondateur et Directeur de la revue *Quaderni*, Commissaire général de l'exposition *Machines à Communiquer* à la Cité des Sciences à Paris de 1991 à 1992.

Ses recherches portent sur la symbolique politique et la politique symbolique ; la décision publique ; les théories, pratiques et idéologies de la communication ; les biotechnologies et les relations entre technique et idéologie.

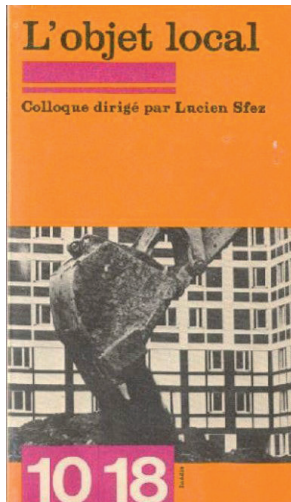
Il est notamment l'auteur de *Critiques de la décision* (Presses de Sciences Po, 1973), *L'enfer et le paradis, critique de la théologie politique* (PUF, 1978), *Leçons sur l'égalité* (Presses de Sciences Po, 1984), *Critique de la communication* (Seuil, 1988), *La politique symbolique* (PUF, 1993) et *Technique et idéologie* (Seuil, 2002). Il a dirigé les colloques *L'objet local* en 1975 et *Décision et pouvoir* en 1978.

Lucien Sfez est également Chevalier de la Légion d'Honneur.

---

## Les enjeux actuels de l'objet local

---



Couverture de *L'objet local*, Lucien Sfez, Union générale d'éditions, (1977)

Source : [www.livre-rare-book.com](http://www.livre-rare-book.com)

Comment définir l'objet local ? Comment a évolué l'objet local depuis 1975, date du premier colloque sur la question ? Comment envisager l'objet local à l'heure d'un changement d'échelle opéré par l'Europe et la mondialisation ? Quelles sont les nouvelles frontières du local (géographiques, politiques, culturelles) ? Comment interroger les nouvelles échelles spatiales, le millefeuille territorial et ses articulations du « glocal » au global ? Comment le développement des NBIC, du phénomène de réseaux et des innovations peut contribuer à la modification et au développement de l'objet local ? Le Colloque 2013 *L'objet local* à l'heure des réseaux, deuxième Colloque du genre, permettra d'envisager ces questions sous différents angles (scientifique, politique, industriel) afin de nourrir une réflexion vieille de 38 ans.

### **L'objet local : une notion multidimensionnelle**

L'objet local n'est pas un terme aisément saisissable. Entité territoriale, le local n'est pas une donnée, c'est un espace construit et multidimensionnel (politique, économique, juridique, sociologique, urbanistique). Le local existe de par ses liens avec d'autres espaces, desquels il se différencie.

Parler de local sous une dimension simplement géographique serait une erreur. Certes, l'objet local recouvre les dimensions de ville, de commune, de département ou encore de région, mais ces limites administratives n'en constituent pas l'unique définition. La table ronde numéro 1 du Colloque 2013 *L'objet local* à l'heure des réseaux s'intéressera à ces nouvelles frontières du local à travers une question transversale : quels sont les bons niveaux pour l'innovation sociétale et l'action industrielle ? Il s'agit aujourd'hui de penser le local dans ses dimensions sociales, notamment à travers l'existence d'un vécu, d'un ressenti, d'une appropriation de l'objet local par les populations, les politiques, les chercheurs ou encore les innovations technologiques pour ne nommer que ces exemples. Aujourd'hui, il est important, au regard des nombreuses évolutions et des mutations de la société, de poser à nouveau la question de l'échelle locale, de l'objet local.

### **Le colloque de 1975 : « Faut-il renoncer au mythe du local ? »<sup>1</sup>**

Le colloque dirigé par Lucien Sfez en 1975 s'intéressait déjà au caractère multidimensionnel de l'objet local et ses enjeux. Le contexte de l'événement est particulier en ce que le local est alors perçu comme lieu de renouveau pour penser la société. La décentralisation est également à l'œuvre en 1975, le Président de la République en place ayant commandé le rapport Guichard qui regroupe des propositions pour accorder plus de pouvoir aux collectivités territoriales.

Pourtant, Lucien Sfez retourne la question en se demandant s'il ne faudrait pas, au contraire, renoncer au mythe du local. « *Le pouvoir central, anonyme et omniprésent ne l'a-t-il pas englouti, et avec lui nos repères terriens et affectifs ? Quelle est la place du pouvoir local dans notre société capitaliste<sup>2</sup> ? Comment le pouvoir local se positionne-t-il dans un environnement changeant ?* » Les intervenants de 1975 (administrateurs, politistes, urbanistes, juristes, sociologues) soulignent ici la contradiction entre une régionalisation qui s'installe et une internationalisation qui tend à s'approfondir. Finalement, les conclusions du colloque de 1975 posent la question de l'existence même de l'objet local et les discussions montrent la difficulté de définition de cet objet. La

notion de « local » n'est pas simplement d'ordre géographique, donnée incertaine, mais elle est bien plus d'ordre historique et politique.

Aujourd'hui, la question de la définition est encore posée. Il s'agit de comprendre comment l'évolution de la société, le développement du technologique, le phénomène de vie en réseau, la place croissante des industries numériques, l'Europe, la mondialisation, l'innovation ou encore la décentralisation ont transformé, transforment et vont transformer l'objet local.

### **L'objet local face aux processus de mondialisation et d'eupéanisation**

L'objet local est transformé et influencé par les processus de mondialisation et d'eupéanisation qui posent la question de la place du pouvoir local dans un environnement globalisé.

La mondialisation tend d'abord à insérer l'objet local dans une concurrence entre les territoires<sup>3</sup>. Le processus de mondialisation redonne ainsi leurs forces aux singularités locales en créant des tensions entre les territoires. La mondialisation accentue les inégalités en renforçant des centres d'impulsion et en intégrant ou délaissant des périphéries. Relevant le paradoxe de la mondialisation qui concentre l'attention sur les réalités locales, le sociologue Roland Robertson

---

1 Sfez, Lucien. *L'objet local*. Union générale d'éditions, Paris, (1977).

2 Sfez, Lucien. *L'objet local*. Union générale d'éditions, Paris, (1977).

3 Brunel, Sylvie. « Qu'est-ce que la mondialisation? ». In *10 questions sur la mondialisation*. Sciences Humaines, n°180 spécial (mars 2007).

---

## Les enjeux actuels de l'objet local

---

parle de « glocalisation » comme processus de mondialisation qui se donne des limites, qui doit s'adapter aux réalités locales, plutôt que de les ignorer ou les écraser.<sup>4</sup>

---

**Relevant le paradoxe de la mondialisation qui concentre l'attention sur les réalités locales, [...] Roland Robertson parle de « glocalisation ».**

---

Sous un tout autre aspect, la mondialisation tend également à faire peser des menaces (locales) sur les salariés : c'est l'effet du dumping social mettant en péril les droits des plus faibles, par la précarisation de l'emploi, l'abaissement des rémunérations et l'aggravation des conditions de travail. Dans ce cadre, Isabelle Daugareilh se demande en fin de compte s'il ne conviendrait pas de faire appel à une notion nouvelle, qui serait celle de la « responsabilité sociale » des entreprises, pour assurer la protection des droits fondamentaux de l'homme au travail et permettre une meilleure pénétration de ces droits dans les systèmes juridiques nationaux<sup>5</sup>. Ces éléments sont bien sûr au cœur de l'actualité, dans un contexte de recherche de solutions pour la compétitivité française.

### Le processus d'européanisation

4 Della Ratta, Donatella. « Nous vivons dans un monde glocalisé ». *Le courrier*, (juin 2004).

5 Daugareilh, Isabelle. « Mondialisation, travail et droits fondamentaux ». *Revue internationale de droit comparé*, vol.58, N°3, (2006), 999-1003p.

pose également question en ce qu'il transforme les références d'échelles dans les choix du développement local et ce, parfois en dépit des préférences étatiques<sup>6</sup>. L'intervention croissante de l'Union Européenne dans les questions de développement territorial vient effectivement remettre en cause le monopole traditionnel des différents Etats-membres en la matière<sup>7</sup>. L'impact de la construction européenne sur l'aménagement national du territoire à travers l'européanisation des structures, se matérialise par un partage relatif des prérogatives de l'Etat-Nation du fait du principe de subsidiarité mais aussi de l'effacement des frontières et de la prolifération des initiatives de coopération entre territoires.

On constate alors l'émergence d'un nouveau système de gouvernance territoriale qui résulte de la recomposition des cadres territoriaux liés à l'évolution contrainte des Etats-nations européens. L'affirmation du local (et notamment des espaces régionaux) a donc été favorisée par le processus de construction communautaire. C'est également dans ce contexte qu'il faut étudier l'objet local.

---

6 Retaillé, Denis. « Quel est l'impact de la mondialisation sur le développement local ? ». *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°38 (2007).

7 Baudelle, Guy. Elissalde, Bernard. « L'aménagement à l'heure de l'Europe : une construction territoriale imparfaitement partagée ? ». *L'Information géographique*, Vol. 71, n°4, (2007).

---

## Les enjeux actuels de l'objet local

---

### L'objet local, l'innovation et le phénomène de vie en réseau

Le développement des NBIC, du phénomène de réseaux et des innovations sont des facteurs incontournables contribuant à la modification et au développement de l'objet local. En ce sens, ils doivent impérativement être pris en considération dans la définition de celui-ci.

Yannick Lejeune, dans son ouvrage intitulé, *TIC 2025, les grandes mutations*, part du constat suivant : « *Les technologies de l'information et de la communication redessinent le monde en modifiant notre identité et notre relation aux autres, au sein de nos organisations, de nos entreprises, de nos villes ou de nos Etats. Les mutations en cours influencent toutes nos actions, notre manière de travailler, de produire, d'échanger, de consommer, de nous soigner, d'apprendre, d'agir dans notre environnement, etc.*<sup>8</sup> ».

Aujourd'hui, l'objet local peut se trouver redéfini : la ville du XXI<sup>e</sup> siècle devant être largement modelée par les TIC (fibre optique, réseaux intelligents, systèmes éco-innovants, open-data), entraînant par là même un nouveau questionnement sur la place des régions et des villes dans le système national, européen et mondial. Selon Franck Cormerais, « *la technologie a toujours été un accélérateur de l'histoire. Aujourd'hui, nous*<sup>9</sup> Lejeune, Yannick. *TIC 2025, les grandes mutations. Comment internet et les technologies de l'information et de la communication vont dessiner les prochaines années*. France : FYP Editions, (2010).

*sommes à un tournant de celle-ci, il faut inventer un nouveau modèle*<sup>9</sup> ». L'auteur rappelle ici que l'idée n'est pas de créer un modèle de ville générique, mais qu'il s'agit plutôt de s'orienter vers la création d'une ville « spécifique ». Quel sera désormais le rapport des citoyens à cette ville nouvelle, à ce département, cette région ou encore à l'Etat? Dans un système virtuel ouvert sur le monde, quelles seront les nouvelles formes originales pour communiquer, échanger, travailler et innover ?

---

**« La technologie a toujours été un accélérateur de l'histoire. Aujourd'hui, nous sommes à un tournant de celle-ci, il faut inventer un nouveau modèle »**

**Franck CORMERAI**

---

Nous avons déjà évoqué le concept de réseaux. Mais, notion vague, il convient d'en donner une définition plus précise et opératoire. Pour Pierre Musso<sup>10</sup>, la notion de réseau est à mettre en lien avec les théories de Saint-Simon et la logique réticulaire. Pour Saint-Simon, le concept est susceptible de produire et de rendre compte du changement social. Le réseau est alors défini comme un passage (intermédiaire) et un support (médiation). Aujourd'hui, il est devenu courant d'aborder les phénomènes sociétaux à travers le prisme des « réseaux » : les réseaux des transports facilitent la<sup>9</sup> Cormerais, Franck. Cité par Dorey, Elsa. « L'Opendata comme tournant de l'histoire de la ville ». *Cap Sciences*, (2012).

<sup>10</sup> Zeltaoui, Tiphaine. « Critique des réseaux, Pierre Musso ou la mort annoncée de la figure du réseau ». *Quaderni*, Vol. 52, n° 1, (2003), 123-128 p.

---

## Les enjeux actuels de l'objet local

---

mobilité sur le territoire « local », national, européen et mondial. Les réseaux de communication permettent à tout un chacun de communiquer d'un bout à l'autre de la planète, de s'informer « en temps réel » et de nouer de nouvelles relations. Les réseaux intelligents permettent de modeler les villes : fibre optique ou très haut débit... Les réseaux renégocient donc la place du « local » vis-à-vis du « global » et amènent à de nouvelles interrogations.

Enfin, l'objet local est aujourd'hui confronté à la prise en compte, par les politiques et organisations diverses (universités, entreprises, administrations, etc.) de l'importance de l'innovation dans le développement du territoire : aujourd'hui, l'innovation est la force qui impulse la croissance. Ce qui compte désormais, c'est davantage la création de savoirs et de techniques innovantes. Les clusters sont aujourd'hui des atouts majeurs dans l'impulsion de dynamiques régionales aux retombées largement positives et économiquement intéressantes. Il est donc plus que nécessaire, dans le contexte actuel et en prévision des avancées futures, de mettre en avant l'objet local par rapport aux innovations, aux efforts de recherche d'un « territoire ».

---

**Ce qui compte désormais, c'est davantage la création de savoirs et de techniques innovantes.**

---

### **Les actes de décentralisation changent la nature même de l'objet local**

La nature de l'objet local est en constante évolution. Les actes de décentralisation participent à cette évolution en ce qu'ils transfèrent des compétences administratives de l'Etat aux collectivités territoriales et par là, changent la nature du pouvoir local.

D'après la revue *Esprit* de janvier 2008, *Transition démocratique : la fin d'un modèle*<sup>11</sup>, le processus de décentralisation ne fait pas simplement que modifier notre définition de l'objet local mais a en plus des « effets pervers » qui empêchent la réalisation de ses objectifs premiers. En effet, selon les auteurs, la décentralisation a fondamentalement dénaturé l'objet local puisque le développement local qui prétendait responsabiliser les acteurs locaux aux diverses échelles (première phase de décentralisation), a laissé place à un développement local qui cherche à tirer des bénéfices de l'Etat-Providence et de la dissociation entre espaces de production et territoires de consommation.

Finalement, dans le contexte de mondialisation contemporaine, le processus de décentralisation a accentué une mise en compétition des territoires (portant notamment sur les aides à aspirer plus que sur la volonté de créer des pôles de développement), ayant pour conséquence que l'intérêt local l'emporte

---

11 *Esprit* 2008/1 (Janvier). Pages 4-5. ISBN : 9782909210629. Lien : <<http://www.cairn.info/revue-esprit-2008-1.htm>>.



---

## Les enjeux actuels de l'objet local

---

sur l'intérêt général. L'optimisme de la décentralisation est donc discutable, en ce qu'elle réussit moins une réduction des inégalités territoriales qu'une mise en concurrence exacerbée de ces territoires. Ce questionnement avait déjà été abordé comme un risque potentiel du processus de décentralisation durant les discussions du colloque de 1975 et est encore aujourd'hui posé.

Audrey BOURGET et Sandra RIEHL  
M2 Communication publique et politique,  
ISIC et IEP Bordeaux



## L'objet local et les industries du numérique



dans les industries des TIC au profit de pays émergents, est portée par de nouveaux modes de consommation, de production, et de nouvelles formes de l'industrie et des services. La tendance est à la formation de réseaux d'action locale pour développer une compétitivité à l'international, que l'on nomme des clusters.

### Quelle place aujourd'hui pour le numérique au niveau local ?

Avec le développement des industries du numérique, l'objet local doit trouver sa place, savoir s'adapter pour devenir plus accessible et avoir une meilleure visibilité. Les technologies numériques permettent la connexion des habitants entre eux et au monde, d'où la nécessité de l'intégrer à l'aménagement de l'espace urbain. Plus une ville est connectée au reste du monde, plus elle est attractive. Dans une prétention à devenir villes métropolitaines et/ou capitales européennes pour les villes françaises, il apparaît alors fondamental d'intégrer les TIC à tous les niveaux. On peut également voir une opportunité pour l'objet local de se rapprocher des citoyens et pourquoi pas d'améliorer ses offres de services.

### Les clusters numériques comme outils de développement des territoires

La redistribution spatiale de l'activité économique française qui s'opère depuis plusieurs années, à cause des risques de désindustrialisation ou encore des pertes massives d'emplois

La filière numérique n'est pas à la marge de cette tendance. Demba Diallo définit les clusters numériques comme « *des villes ou des conurbations urbaines, offrant, dans le contexte de globalisation et d'économie fondée sur la connaissance, des conditions socio-économiques et institutionnelles permettant de développer la production, les usages et les échanges de biens informationnels marchands et non marchands diffusés au plus grand nombre mais aussi de susciter l'implantation d'entreprises du secteur des technologies de l'information et de la communication, ou de secteurs connexes (bio-informatique par exemple)* »<sup>1</sup>. A partir de cette définition, il apparaît dans un premier temps que la condition préalable à la création d'un cluster est l'existence d'une communauté scientifique et technologique forte et ambitieuse. Un environnement économique favorable est également un préalable mais ne serait rien sans une volonté institutionnelle de développement.

<sup>1</sup> Diallo, Demba. « Les clusters innovants et leurs atouts : le cas des clusters numériques », *Vie & sciences de l'entreprise* 1/2006 (N° 170 - 171), 9-24.p

---

## L'objet local et les industries du numérique

---

La région Aquitaine impulse des actions et projets TIC sur le territoire. Elle accorde par exemple des financements annuels à Aquitaine Europe Communication, pour que l'agence puisse accompagner les pouvoirs publics dans la définition des enjeux et la mise en œuvre de stratégies de développement numérique. La région accompagne également son tissu d'entreprises locales dans le champ du numérique, et apporte son soutien sous forme de cotisations à de nombreuses associations orientées vers les TIC. C'est ainsi que la Région Aquitaine s'associe à la Fing (Fondation Internet Nouvelle Génération) : association autonome associant les grandes entreprises des télécoms, les instances de recherche publique, les collectivités locales et des personnalités de renom de l'univers du numérique.

La stratégie régionale d'aménagement numérique est élaborée avec le Pôle aquitain pour la société de l'information (Pasi) pour conduire des études sur les capacités de mobilisation des filières aquitaines du jeu vidéo et de l'ingénierie pédagogique sur le thème des serious games, la Télé santé et la télémédecine : état de l'art, projets, tests et déploiement en Aquitaine ainsi que l'E-administration pour une continuité numérique entre institutions en Aquitaine. Le développement économique étant une des priorités du Conseil Régional, il a choisi d'accompagner des filières de quatre secteurs en lien avec les pôles de compétitivité : l'aéronautique (avec le pôle

Aerospace Valley : aéronautique, espace et systèmes embarqués), l'agroalimentaire (avec le pôle Prod'Innov : biotechnologies associant industries agroalimentaires et pharmaceutiques), le bois-papier, chimie-matériaux (avec le pôle Pin Maritime : bois et construction, fibre et chimie verte...), laser et industries liées (avec le pôle Route des lasers : optique et lasers). Au-delà des pôles de compétitivité, la Région compte de nombreuses grappes et pépinières d'entreprises auxquelles elle apporte son soutien.

### La filière numérique en Aquitaine

Dans son diagnostic 2012 de l'Aquitaine numérique<sup>2</sup>, Aquitaine Europe Communication estime la filière numérique de la région à 4705 entreprises (contre 3700 en 2011), dont la majeure partie située en Gironde. Les entreprises de services numériques se développent à grande vitesse, et s'associent en réseau pour accroître leur développement et leur influence. Plusieurs pôles de compétitivité ont été créés depuis le milieu des années 2000 en Aquitaine.

---

**En 2012, la filière numérique de la région Aquitaine est estimée à 4705 entreprises. (Source AEC)**

---

---

<sup>2</sup> Aquitaine Europe Communication, Diagnostic 2012 de l'Aquitaine numérique. Lien : <[http://www.aecom.org/siad/Publications/Diagnostic\\_AEC/Diagnostic-2012-de-l-Aquitaine-numerique](http://www.aecom.org/siad/Publications/Diagnostic_AEC/Diagnostic-2012-de-l-Aquitaine-numerique)>

---

## L'objet local et les industries du numérique

---

L'association Bordeaux Games regroupe depuis septembre 2007 les acteurs de l'industrie du jeu vidéo en Aquitaine. Ses membres ont fait le choix de s'implanter en Aquitaine, territoire qui allie qualité de vie et dynamisme dans les secteurs de l'innovation et de la créativité. Bordeaux Games a pour mission de favoriser la compétitivité des entreprises du secteur et de leur donner une représentation locale, régionale, nationale et internationale.

Le pôle de compétitivité Route des Lasers, labellisé en juillet 2005, constitue un pôle de référence dans le développement et la diffusion des technologies innovantes de l'optique et des lasers (systèmes lasers et applications, métrologie, et imagerie, physique innovante, - dans les secteurs industriels, comme l'aéronautique, l'espace et les systèmes embarqués, la santé, la vision, la chimie, l'industrie agro-alimentaire, l'électronique, ...). Il s'appuie sur un réseau de PMI en pleine croissance, des établissements et projets de recherche de pointe du secteur des technologies optique et lasers en Aquitaine et au niveau national.

Dans le cadre du projet Bordeaux Euratlantique de réhabilitation et d'exploitation du quartier Saint-Jean, un pôle numérique sera développé au sein d'un cluster d'économies créatives. Ce pôle s'inscrit dans la continuité du cluster Terres-Neuves dédié à l'image et au cinéma. Il mixera les fonctions et les

entreprises du numérique, espace de co-working, data center, start up... et sera le laboratoire et la vitrine des technologies innovantes dans ce domaine.

La mise en réseau des compétences et des moyens semble donc devenir une condition à une visibilité et une compétitivité au niveau national et international.

### **Les systèmes d'information et l'Internet déstabilisent-ils l'objet local, ou au contraire, renforcent-ils les dynamiques des lieux par de nouveaux liens ?**

Les systèmes d'information sont de plus en plus intégrés à la ville et ont vocation à devenir des acteurs essentiels du local. En effet pour quelques chercheurs, le sujet soulève plusieurs problématiques. Les NTIC peuvent-elles permettre d'effacer les disparités entre les différents quartiers d'une ville et de créer un nouveau rapport entre les citoyens ?

En permettant un accès, à n'importe qui, n'importe quand, n'importe où, l'Internet abat les frontières entre les citoyens. En effet, penser la ville numérique c'est penser la ville à la fois en termes de matériel et d'immatériel. Il y a donc une double dimension. On parle alors d'une maximisation de l'interaction entre matériel et immatériel qui présente des avantages inégalables. Les TIC permettent ainsi de transcender toutes les échelles et de dépasser les contraintes locales pour une gouvernance plus efficiente.

---

## L'objet local et les industries du numérique

---

C'est ce que nous montre Boris Beauce : « *la ville numérique, à la fois plus urbaine, plus efficiente, plus attractive, permet une meilleure gestion des distances internes et externes à l'espace urbain* »<sup>3</sup>. Cela lance donc le questionnement sur le devenir de la ville. Certains chercheurs s'avancent davantage et commencent à parler de l'Internet comme d'un nouveau service public local. C'est le cas d'Yves-René Guillou<sup>4</sup> pour qui les connexions numériques et informatiques s'engagent sur la voie du service public. En effet, la commodité que permet l'Internet couplée à une liberté d'accès aux informations, aux recherches et à la participation permet une satisfaction toujours plus grande des demandes des usagers. Cet outil, ajustable au cas par cas à n'importe quelle heure de la journée se présente alors comme indispensable à la bonne gouvernance par les collectivités. On peut le qualifier de « service public local » car il permet de répondre à des besoins fondamentaux, vitaux et quotidiens.

Ceci, l'Etat s'en est déjà rendu compte lors de la décision du CIRE prise en 2005 énonçant que : « *l'Etat se donne pour objectif de proposer en ligne, l'ensemble des démarches administratives des particuliers* ». L'administration des citoyens devient alors encore un peu plus électronique, on parle même

3 Beauce, Boris. « La ville numérique, quintessence urbaine ». *M3*, n°1, (2001).

4 Guillou, Yves-René. « Les télécommunications et l'Internet : un nouveau service public local ? ». *Annuaire des collectivités locales*, Tome 23, n°1, (2003), 143-157 p.

d'une e-administration.

C'est déjà le cas avec les télé-services par exemple ou encore les télé-procédures qui se multiplient. En parallèle c'est le télétravail, le e-learning ou encore la télémédecine qui se développent. Autant de moyens d'intégrer au quotidien les TIC dans la vie des administrés. Cependant, même si les TIC initient un nouveau rapport des citoyens à la ville, n'y a-t-il pas un risque de mort de la ville, à trop vouloir intégrer ces nouveaux systèmes d'information ? L'Internet comme précédemment cité est un moyen de faire venir « la ville à la campagne » mais n'est-ce pas aussi un risque de dépendance aux TIC et de destruction de l'autonomie de la ville telle que nous la connaissons ? N'est-ce pas un risque de rendre la ville dispensable tout simplement ?

---

**L'Internet est un moyen de faire venir « la ville à la campagne » mais n'est-ce pas un risque de dépendance aux TIC et de destruction de l'autonomie de la ville telle que nous la connaissons ?**

---

Cette difficile question du devenir de la ville au travers de TIC a été illustrée par Didier Paquelin<sup>5</sup>. En effet, la progression

5 Paquelin, Didier. Jacques, Audran. Hughes, Chopin. Svitlana, Hryshchuk-Berthet. Stéphane, Simonian. « Campus numérique et innovation pédagogique: l'hypothèse de la territorialisation ». *Distances et savoirs*, Vol. 4, n°3, (2006), 365-395 p.

## L'objet local et les industries du numérique

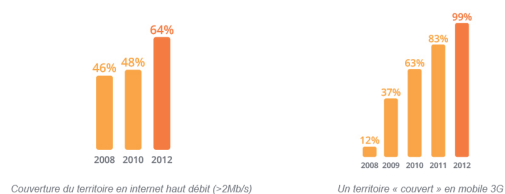
constante et la fiabilité des systèmes d'information ces dernières années ont nourri de nombreux espoirs. Notamment en ce qui concerne l'éducation en favorisant l'intégration des TIC dans les pratiques des enseignants pour les mettre au service de la formation. Mais finalement ce sont de nombreuses déceptions qui sont apparues ces dernières années dans l'application à l'éducation. En effet, les pratiques éducatives, trop en décalage avec les progrès technologiques, n'ont pas permis au numérique de trouver sa place, et la décennie 2005-2015 reste davantage celle du campus numérique oublié que celle de l'essor des TIC au service de l'éducation.

Persiste enfin une seconde entrave : celle de la qualification de l'Internet comme nouveau service public local. En effet, pour être qualifié de service public, l'Internet se doit de respecter certaines obligations et conditions : les TIC doivent permettre l'égalité d'accès, de continuité et d'adaptabilité pour tous. Il reste alors qu'aujourd'hui certains critères ne sont pas encore assez bien respectés. L'accessibilité pour tous les administrés d'abord. En effet, l'inégale répartition et diffusion des TIC excluent une partie de la population. Le coût de l'Internet ensuite, et la nécessité de rentabilité encore trop associée aux TIC, sont deux obstacles à la définition de l'Internet comme service public. Tous les foyers ne sont pas en mesure de se payer l'accès à l'Internet ou d'avoir accès à un Internet de bon débit. C'est ce que l'on appelle « la fracture

numérique ». Fracture qui est amplifiée par le fait que les catégories sociales s'approprient les TIC et reproduisent alors les inégalités qui alimentent déjà la « fracture sociale ».

Ainsi, comme le précise Boris Beaudé, avant d'associer l'Internet à un nouveau service public local, il faut assurer les conditions de la connexion, inscrire la ville dans un espace plus grand et savoir articuler les échelles intelligemment, définir des règles de fonctionnement et un processus d'allocation des ressources équitable. Si ces conditions ne sont pas respectées, le risque est alors évident : celui de la fragmentation territoriale due au manque de déploiement des réseaux.

COUVERTURE ET ACCÈS INTERNET HAUT DÉBIT



Source : Diagnostic de l'aquitaine numérique 2012, AEC

Nous l'avons donc vu, l'intégration du numérique aux collectivités territoriales s'est fait en plusieurs étapes. Il s'agit d'un déploiement toujours en cours, à actualiser en permanence, puisque les technologies numériques s'améliorent sans cesse. Les collectivités territoriales ont déjà joué un rôle important dans ce déploiement, et de nombreuses questions restent en suspens. Si les TIC s'engagent de plus en plus sur la voie du service public,

---

## L'objet local et les industries du numérique

---

il ne faut pas oublier qu'elles deviennent une intervention locale, ce qui nécessite d'en faire une définition rigoureuse. Cela pose alors les questions suivantes : quelle définition, quelles règles, quelle place pour les acteurs publics ? Les acteurs publics devront-ils plus que jamais avoir un rôle d'initiateur ou bien juste suivre les tendances ? Par ailleurs, il est évident qu'Internet a changé et va continuer de changer la ville. Seulement ceci reste difficile à évaluer et la question de comment cela va changer la ville est irrésolue.

Enfin, Internet redessine et réinvente la cohésion urbaine. Seulement les contours et la forme prise par cette réinvention restent encore extrêmement flous. Une chose semble sûre, c'est que les réseaux numériques sont de plus en plus présents, à tel point que la notion de proximité sociale des espaces territoriaux connaît aujourd'hui une nouvelle forme, ainsi que l'avait expliqué Francis Jauréguiberry: « *ces études ont prédit le futur remplacement des espaces territoriaux du lien social par un média ou télé-socialité non spatialement définie* »<sup>6</sup>.

Lucie BAUDIN, Gaëlle GRACIET et Camille  
MANSENCAL  
M2 Communication publique et politique,  
ISIC et IEP Bordeaux



Source : MSB Coach

---

6 Jauréguiberry, Francis. « De l'appel au local comme effet inattendu de l'ubiquité médiatique ». *Espaces et sociétés*, n°71, (1993), 117-136 p.

« *L'objet local paraît ainsi menacé de toutes parts. A quelles conditions les flux moléculaires pourraient échapper au socius ? Une autre question, en sens inverse : Comment, en même temps, les associer aux grands mouvements de transformations économiques sans que l'agencement des deux ne se pervertisse en bureaucratie.* »  
Lucien SFEZ, *L'objet local*, (1977).



### De l'ouverture des territoires...

Depuis la fin des années 70, nous assistons à une mondialisation des flux, des informations des capitaux... Si ce mouvement n'est pas récent, il s'est accéléré en même temps que le processus d'intégration à long terme<sup>1</sup>. Comment alors parler d'économie régionale ou de dynamiques territoriales ?

Face à ce phénomène, il s'agit de repenser les territoires comme des « *entités spatiales incomplètes et provisoires, mais cohérentes, du fait même de la globalisation, comme des entités*

*pertinentes de l'action économique* »<sup>2</sup>. Ces territoires sont d'ailleurs aujourd'hui en compétition entre eux.

C'est alors la fameuse théorie des avantages comparatifs de Ricardo qui est remise en cause. Aujourd'hui, seules les économies à très bas coût peuvent s'en sortir (à l'exemple de la Chine). L'enjeu se porterait donc actuellement davantage sur l'innovation. L'innovation va permettre en effet de détenir un avantage certain sur les concurrents et d'être en situation de monopole momentané. Cette innovation pourra être technologique, organisationnelle mais pourra également se situer au niveau de la créativité.

Les territoires locaux doivent ainsi s'adapter aux flux mondiaux. Le territoire devient une construction d'acteurs qui implique à la fois les entreprises, des chercheurs, des pouvoirs publics, voire même des consommateurs. De véritables réseaux arrivent à se construire afin de répondre aux défis de la mondialisation (constitutions d'espaces de coopération entre différents acteurs avec un ancrage

1 Camagni, Roberto. « Compétitivité territoriale, milieux locaux et apprentissage collectif : une contre-réflexion critique ». *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n°4, (2002), 553-578p.

2 Pecqueur, Bernard. « Le territoire comme entité d'innovation et de mobilisation des populations face à la mondialisation des échanges ». In Durance, Philippe. Godet, Michel. Mousli, Marc. Rapport du Conseil d'Analyse Économique « Créativité et innovation dans les territoires », n°4, (2010).



géographique). A l'intérieur même de ces réseaux, le facteur connaissance est très important. Des éléments liés à la culture, aux connaissances et à la capacité innovatrice s'y développent et s'y accumulent.

---

**Le territoire devient une construction d'acteurs qui implique à la fois les entreprises, les chercheurs, les pouvoirs publics, voire même les consommateurs.**

---

Cette logique de réseau concerne ainsi à la fois les transferts d'informations et de savoir-faire, qui permettent d'innover. Il peut s'agir de réseaux professionnels ou de réseaux informels. En France, la production des entreprises sous la forme de réseaux ancrés dans un territoire et de type « district industriel » représente aujourd'hui environ 40 % de la production totale.

Si chaque processus de développement découle de l'innovation, de la capacité à s'adapter et à réguler, il est important de rappeler que cela est possible par le biais des dynamiques des acteurs. En effet, selon le modèle traditionnel de l'innovation, cette dernière est avant tout technologique et découle principalement des efforts de recherche consentis par les acteurs sur un territoire. Mais qui sont ces acteurs ? On retrouve parmi eux toutes les entreprises, les chercheurs, les universitaires, les entrepreneurs... Les entreprises

favorisent en effet l'aménagement ou le déménagement des territoires par leurs choix d'implantations<sup>3</sup>.

Mais il faut également compter sur le rôle très important des pouvoirs publics. Ces derniers, tout autant que les entreprises, sont toujours à la recherche de nouvelles recettes pour assurer la croissance et renforcer la compétitivité de leurs territoires. Leurs objectifs s'avèrent alors les suivants : améliorer le niveau de la R&D, engranger de l'innovation, créer des entreprises et consolider l'emploi et ainsi, attirer les entreprises. L'effort des politiques publiques en la matière est essentiel pour attirer les investisseurs et donc dynamiser le processus d'innovation. L'action politique locale peut ainsi largement influencer sur la réussite d'une région.

Pour répondre à ces différents objectifs de croissance, de compétitivité et d'innovation, des clusters se sont développés.

**... à la nécessaire construction de clusters.**

Les clusters, ou grappes, découlent du concept de *learning regions*<sup>4</sup> apparu à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, pour répondre à un niveau régional aux changements contemporains de l'économie mondiale.

---

3 Taulelle, François. *Du local à l'Europe : les nouvelles politiques d'aménagement du territoire*, PUF, (2002).

4 Lundvall, Bengt-Åke. Johnson, Bjoern. «The learning economy», *Journal of Industry Studies*, 2, p. 23-42 (2011).

A cette période, le capital humain est considéré comme un gage d'innovation et de création, à travers une mise en réseau facilitant l'action collective. De nombreuses théories portant sur la spécialisation régionale et les grappes industrielles ont été développées depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et ont été reprises dans les années 1980 pour démontrer que la proximité géographique est extrêmement liée à la notion de cluster, elle-même occupant désormais une place importante dans les questions d'économie territoriale.

Si la définition de clusters est polysémique, elle a cependant été théorisée par de nombreux chercheurs sous des appellations différentes. Michael Porter publie en 1990 *The Competitive Advantage of Nations*, ouvrage reposant sur les liens entre compétitivité internationale et compétitivités des entreprises, dans lequel il présente la notion de cluster comme l'un des principaux facteurs de compétitivité. Selon M. Porter, le cluster serait « *une concentration géographique d'entreprises liées entre elles, qui s'affrontent et coopèrent avec des fournisseurs spécialisés, des prestataires de services, des firmes d'industrie connexes et des institutions associées dans un domaine particulier* »<sup>5</sup>. En 2000, il complète son approche en spécifiant que le cluster est une chaîne de valeur intégrée territorialement en

étant portée par les pouvoirs publics et des réseaux sociaux plus ou moins formels. M. Porter rappellera également l'importance de la proximité des acteurs dans la constitution d'un cluster.

Cette vision a fait l'objet de nombreuses critiques, notamment sur le flou entourant la délimitation spatiale du cluster, et son domaine d'activité. La question autour de la délimitation spatiale du cluster a trouvé beaucoup de réponses (la région (à l'échelle française), un pays, un ensemble de pays, des réseaux connectés...) et reste encore ouverte puisque les scientifiques cherchent à définir l'échelle d'étude la plus pertinente du cluster.

Par la suite la question de la spécificité des clusters et des réseaux d'innovation est devenue l'objet de bon nombre de recherches empiriques dans le secteur des hautes technologies. Ces travaux ont permis de faire émerger une approche plus précise et opérationnelle du cluster, faisant apparaître la notion de cluster innovant. L'approche du cluster innovant souligne le rôle déterminant de l'échelle régionale dans son développement.

Ce type de cluster se caractérise par la pluralité des réseaux : la multiplicité des firmes, les compétences complémentaires ajustées aux besoins de la recherche fondamentale et appliquée, les transferts technologiques multi-échelles, une innovation entrepreneuriale locale forte

---

5 Leducq, Dyvia, Lusso, Bruno. « Le cluster innovant, conceptualisation et application territoriale ». in *Cybergeo : European Journal of Geography* (2011).

et soutenue par les institutions, des montages financiers.

Dans le contexte de l'économie de la connaissance, la dimension opérationnelle du cluster innovant a séduit des pouvoirs publics demandeurs de nouvelles formules pour accroître la croissance et renforcer la compétitivité de leurs territoires. Depuis les années 1990, la notion de cluster innovant est devenue signe de dynamisme économique et de développement des territoires, à tel point qu'à l'échelle internationale, l'OCDE a créé en 2010 l'Observatoire européen des clusters. L'objectif de cet observatoire est de suivre de près les clusters les plus innovants pour en établir une méthodologie qui serait applicable à l'Union Européenne.

### L'activité des clusters en région

En région comme au niveau national, l'engouement des pouvoirs publics et politiques pour les clusters ne s'amointrit pas, y voyant un outil de promotion des territoires. Les résultats de ces politiques du développement en région restent toutefois peu quantifiables à cause de la rapidité à laquelle elles se succèdent.

Les clusters innovants pourraient-ils être des outils de développement dans des régions périphériques ou en retrait de croissance ? La question a été très discutée au sein de la communauté scientifique : pour certains, les politiques de clusters régionaux ont un rôle déterminant sur

la croissance économique des espaces en retard de développement ; et pour d'autres les stratégies compétitives des entreprises tendraient à converger, donnant naissance à une vision collective restreinte en réduisant le potentiel d'innovation et la réactivité à l'environnement. Tous les territoires bénéficient d'un minimum d'éléments fondamentaux pour permettre un rattrapage économique rapide avec le soutien des politiques publiques favorables au cluster innovant.

Mais aujourd'hui si le bilan des politiques de clusters semble plutôt positif (cas le plus flagrant : le Pays Basque Espagnol depuis les années 1980), le déploiement économique n'est pas automatique et rapide. Enfin, il ne faut pas oublier de souligner que, comme tout système de production, les clusters n'échappent pas au principe cyclique d'alternance de période de croissance et de crise, voire de repli.

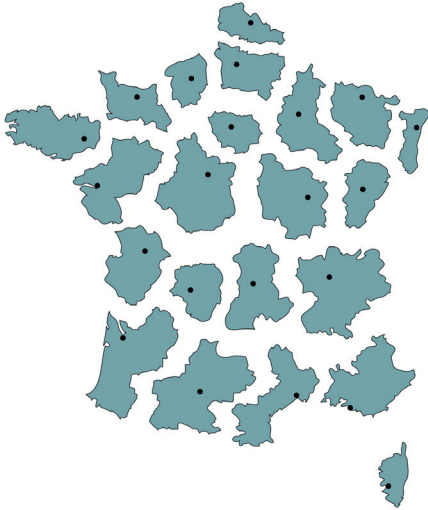
Gaëlle GRACIET et Margaux GRETEAU  
M2 Communication publique et politique,  
ISIC et IEP Bordeaux



Source : [reindustrialisation.blogspot.fr](http://reindustrialisation.blogspot.fr)

## L'objet local : politiques publiques, décentralisation et prospective

« *Le local commence à prendre une certaine cohérence, une consistance. Il est le point d'arrivée et de départ d'une ligne représentative et il est fabriqué pour faire fonctionner la représentation, c'est-à-dire le système administratif et politique d'Etat.* »  
Lucien SFEZ, *L'objet local*, (1977).



### Les nouveaux périmètres de l'intervention

Engagée depuis les années 1980 en France, la décentralisation et ses plusieurs étapes ont joué comme un élément de forte influence sur la définition de l'objet local ainsi que sur la gestion et l'élaboration des politiques publiques. A l'origine influencée par l'organisation jacobine, la France s'est peu à peu dotée de collectivités territoriales et de services « déconcentrés » afin de devenir un Etat « décentralisé », donnant une place importante au local, aux territoires.

Les politiques locales<sup>1</sup> concernent l'ensemble des politiques publiques qui

1 Pasquier, Romain. « Politiques locales ». In Laurie Bousquet et al., *Dictionnaire des politiques publiques*, Presses de Sciences Po « Références », (2010), 446-452 p.

sont mises en œuvre par les autorités infra-étatiques (régions, villes, départements et autres entités administratives locales). Une politique publique traduit un ensemble de mesures qui s'inscrivent dans un cadre général d'actions d'une ou plusieurs autorités publiques. Sous un angle plus sociologique, une politique publique peut également s'entendre comme un processus de médiation sociale prenant en charge un désajustement entre un secteur et d'autres ou entre un secteur particulier et la société globale.

La décentralisation et ses corollaires ont permis un développement des politiques publiques à niveau local. Cette croissante territorialisation est la preuve des efforts entrepris pour respecter les aspirations locales. Il est cependant compris de tous qu'il est essentiel de conserver une cohérence entre le local et le national. Cette double dimension de la décentralisation peut s'expliquer selon les termes de Claude Sorbets : « *Corrélativement, la décentralisation référée à une territorialisation est un facteur ambivalent de représentations de l'ordonnement sociopolitique : par la proximité, elle est supposée permettre davantage d'adéquation des traitements avec les besoins, mais par l'augmentation des acteurs, des niveaux institutionnalisés d'action publique – ce qui est désigne*

---

## L'objet local : politiques publiques, décentralisation et prospective

---

*et en un sens naturalisé et justifié, par gouvernement multi niveaux – on aurait à observer et à stigmatiser des dérives, des défauts et des causes d'effets pervers »<sup>2</sup>.*

### **Local et national, une relation toujours ambiguë ?**

Les aménagements pris en France pour éviter le centralisme se traduisent donc par une territorialisation croissante de l'action publique depuis les années 1980. Si l'émergence et l'autonomie accordée aux collectivités locales semblent être le gage du respect des territoires et des identités plurielles, cette organisation pluri-niveaux est également source de complexité.

La dualité local-national est une composante des relations entre territoires. Elle s'articule autour de contraintes imposées mais aussi d'une coopération nécessaire. C'est avec la décentralisation que l'expression « compétences locales » a pris tout son sens. L'État centralisé qu'est la France reconnaît l'existence de collectivités territoriales et locales et leur alloue une certaine autonomie et certaines compétences. Les politiques publiques restent l'apanage du pouvoir central, mais elles sont nécessairement liées à l'objet local. Les compétences locales doivent-elles s'inscrire dans le cadre de politiques nationales ? Les politiques publiques mises en œuvre par les autorités nationales ne doivent-

2 Sorbets, Claude. « La mise en cohérence de l'action publique : un horizon chimérique ? ». In Cherubini Bernard, *Agir pour la promotion de la santé*, (2011), 99-109 p.

elles pas faire participer les collectivités territoriales ? Pour résumer, la prise en compte des facteurs locaux est une condition même de la réussite des politiques d'envergure nationale.

---

### **La dualité local-national est une composante des relations entre territoires.**

---

Les différentes étapes de la décentralisation ont opéré une redistribution des compétences, certains domaines d'intervention de l'État étant aujourd'hui partagés avec les collectivités locales (cf l'enseignement, les transports, la culture, le tourisme ou le sport). Certaines compétences sont partagées entre plusieurs collectivités, d'autres sont souvent soumises à modifications en raison du flou persistant autour des frontières de chaque collectivité et de la régulière réorganisation des collectivités territoriales en France. La création progressive des régions a contribué à brouiller les cartes des périmètres d'intervention, notamment en raison de la « clause générale de compétences » en vigueur en France, responsable de l'enchevêtrement des compétences, ou autrement dit de l'« empilement institutionnel et du non-choix d'échelle »<sup>3</sup>. Face à la complexité de la réalité territoriale, certains aménagements ont été pensés et sont en grande partie exposés dans la loi du 16 décembre 2010,

3 Négrier, Emmanuel. « Métropolisation et réforme territoriale ». *Revue française d'administration publique*, n°141, (2012), 73-86 p.

---

## L'objet local : politiques publiques, décentralisation et prospective

---

qualifiée par de nombreux spécialistes de « retour à la centralisation » du fait des nouvelles contraintes imposées et de la spécialisation des compétences.

Pas encore clairement mise en œuvre, cette loi fait parler d'elle, et ses détracteurs sont nombreux en raison du retour en arrière que cela supposerait, de la perte de liberté et d'autonomie des territoires. Cela contribue à développer une relation ambiguë entre le local et le national. Pourtant, la réalité n'est pas si simple que celle exposée dans les textes de la décentralisation. S'il est reconnu que la France est un État décentralisé, il ne faut pas oublier que les contraintes qui pèsent sur les collectivités territoriales ne sont pas minces. Déjà fortement encadrées, les collectivités territoriales doivent également faire face à la mise en place de l'intercommunalité. Peut-être conviendrait-il tout simplement, comme semblent le proposer Jean Viard, de revenir sur l'objectif d'uniformité et accepter enfin l'élaboration de réponses différenciées en fonction des territoires et des collectivités... La France est cependant encore bien loin de ce modèle là.

### **Local et européen, une autre relation ambiguë**

Au delà du duo local-national, l'intégration européenne a modifié les rapports hiérarchiques entre les niveaux de gouvernance. Cela a eu pour effet de renforcer les réseaux de politiques

publiques imbriqués<sup>4</sup> mais a également permis de nouvelles possibilités de gouvernement local. Un processus d'eupéanisation des politiques locales s'opère et transforme les instruments de politiques publiques locales dans différents domaines d'action publique. Des fonds structurels sont mis en place afin de réduire les inégalités de développement entre les régions de l'Union Européenne.

---

### **Un processus d'eupéanisation des politiques locales s'opère et transforme les instruments de politiques publiques locales dans différents domaines d'action publique.**

---

Cela permet à l'UE de diffuser dans les politiques locales des normes, des principes, des styles, des représentations et des croyances qui les recomposent plus ou moins. Les programmes et les fonds européens sont des exemples de la façon dont la politique publique européenne a un résultat direct sur les collectivités territoriales<sup>5</sup>. L'intégration européenne a fourni des ressources aux acteurs des

---

4 Smith, Andy. « L'Europe au miroir du local, La réforme des fonds structurels ». Paris, L'Harmattan, (1995). Cité par Le Galès, Patrick. « Chapitre 8 : Les deux moteurs de la décentralisation ». *Concurrences politiques et restructuration de l'Etat jacobin. In* Pepper D. Culpepper et al. *La France en mutation. 1980-2005*, Presses de Sciences Po « Académique ». (2006), 303-341 p.

5 Pasquier, Romain. « Quand le local rencontre le global : contours et enjeux de l'action internationale des collectivités territoriales ». *Revue française d'administration publique*, n°141, (2012), 167-182 p.

---

## L'objet local : politiques publiques, décentralisation et prospective

---

territoires pour renforcer leur position vis à vis des administrations centrales. Ce point souligne l'enjeu crucial qui lie le local à l'europpéen<sup>6</sup>.

Sur ce modèle de coopération il est possible de rebondir sur l'identité chahutée des territoires. Originellement, l'objet local s'entendait comme un rappel à la notion de territoire, c'est à dire d'espace singulier englobant l'idée de frontières.

Or, la décentralisation, l'intégration européenne et le développement de l'intercommunalité influencent depuis une dizaine d'années l'organisation des territoires et agissent en faveur d'une organisation globale en réseaux. L'ancienne territorialité, protégée par les frontières se voit aujourd'hui contrainte à se transformer en « réseau territorial » supposant un échange de ressources politiques et techno-administratives.

Le tissu territorial subit aujourd'hui un nouveau mode, celui de la métropolisation. Il semble en effet que pour compter, les villes françaises veulent s'imposer comme des référents à niveau européen voire mondial, et s'établir en tant que métropoles d'influence. A ce jour, les efforts reposent en grande partie sur les réseaux intercommunaux déjà établis. Si le chantier de la métropolisation ne semble à ce jour qu'à demi lancé, il y a fort à parier sur cette nouvelle organisation territoriale.

---

<sup>6</sup> Olivier Dubos s'est penché sur cette interrogation.

---

### Le tissu territorial subit aujourd'hui un nouveau mode, celui de la métropolisation.

---

Si l'on peut parier sur les réseaux pour renouveler les formations territoriales désormais anciennes, d'autres ne voient dans la mise en réseaux rien d'autre qu'un affrontement frontal avec les territoires et une prémisse à une crise générale d'appartenance. En ouvrant la voie à de nouveaux périmètres d'intervention, la décentralisation et les autres processus de groupements territoriaux posent alors des questions sur l'avenir de l'objet local et des territoires.

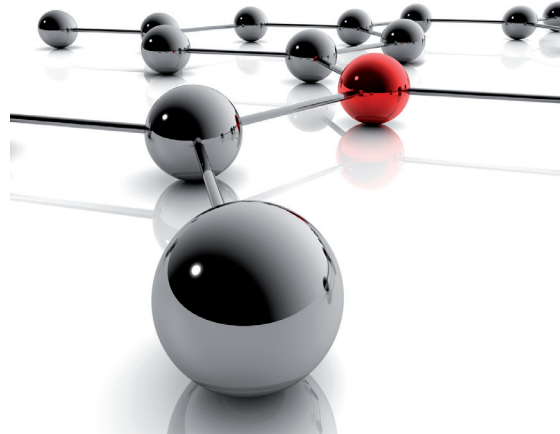
### Dynamique économique et nouvelle solidarité ?

La globalisation économique peut également être évoquée comme facteur de changement des politiques locales. Les dynamiques territoriales économiques ont contribué à un changement d'échelle de la gouvernance territoriale de l'économie. Les collectivités territoriales se sont retrouvées confrontées à des défis contradictoires de compétitivité et de solidarités nouvelles. Avec la territorialisation capitaliste, des inégalités de richesses se sont formées entre les régions créant des espaces fortement concurrentiels ce qui structurent l'environnement économique des politiques locales.

Au vu des bouleversements

## L'objet local : politiques publiques, décentralisation et prospective

engendrés par les processus de décentralisation d'une part, de recentralisation d'autre part ainsi que par la progressive intégration européenne et internationale, la notion de territoire a été amenée à se moderniser pour correspondre au mieux aux nouvelles dynamiques. Alors que l'objet local était porté comme une voix contre le centralisme, global et local tendent progressivement à se rapprocher, à se compléter et à s'alimenter. C'est sur cette base que les intervenants débattront d'une éventuelle convergence entre les politiques publiques locales et les politiques publiques nationales voire européennes.



Existe-t-il une convergence entre les politiques publiques des collectivités locales et les politiques étatiques et/ou européennes ? Quels sont les leviers, les méthodes et les stratégies pertinentes ?

Nina QUELLIER et Marianne SAGARDOYBURU  
M2 Communication publique et politique,  
ISIC et IEP Bordeaux



---

## Biographie des intervenants

---

### **BEAUDE Boris, Chercheur à l'École polytechnique fédérale de Lausanne**



Géographe, chercheur au sein du laboratoire Chôros de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne ; avant de rejoindre l'EPFL, Boris Beaudé a enseigné pendant 8 ans à l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences Po). Ses travaux portent sur la dimension spatiale de la télécommunication et plus généralement sur le contexte spatial de l'interaction sociale. Il s'intéresse aux moyens que les individus se donnent pour maîtriser l'espace et, en particulier, à Internet comme espace singulier de la coexistence.

### **BERAUD Philippe, Professeur d'économie à Télécom Bretagne, Institut Mines-Télécom**



Philippe Béraud est professeur d'économie à Télécom Bretagne, Institut Mines-Télécom. Il est responsable du Master Ingénierie des services urbains en réseau à l'IEP de Rennes. Il est membre du CIAPHS (EA 2241, Université de Rennes 2) et de l'ISMEA (Fondation François Perroux). Ses travaux de recherche portent notamment sur l'économie industrielle internationale et sur les questions du développement.

### **BOUNEAU Christophe, Professeur d'histoire contemporaine à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3 et Directeur de la MSHA**



Christophe Bouneau est professeur d'histoire contemporaine à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3 et Directeur de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine. Ses recherches l'ont amenées à se spécialiser sur des thèmes tels que l'histoire de l'innovation, des réseaux techniques et des entreprises en réseaux, ou encore du développement régional et de l'aménagement du territoire. Il a reçu, il y a quelques années, la Prime d'Excellence Scientifique. Christophe Bouneau est aujourd'hui responsable de l'équipe bordelaise du projet ANR *Resendem, les grands réseaux techniques en démocratie*.

---

## Biographie des intervenants

---

### **CAMAGNI Roberto P., Professeur en économie urbaine au Politecnico di Milano**



Roberto P. Camagni est professeur en économie urbaine et en évaluation économique des transformations urbaines au Politecnico di Milano ; il a été Président de l'ERSA (Association Européenne de Science Régionale) de 2003 à 2005 et il est Président du GREMI (Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs), depuis 1987. Il a été Chef du département des Affaires Urbaines à la Présidence du Conseil des Ministres à Rome, de 1997 à 1998 ; Vice-Président du Comité des Affaires Urbaines de l'OCDE, en 1998. Il a reçu le Prix ERSA-Banque Européenne d'Investissement pour sa contribution au domaine de l'Économie régionale et urbaine en 2010.

### **CHOPPLET Marc, Directeur d'Agro-Transfert ressources et Territoires**



Marc Chopplet est philosophe et sociologue de formation. Ses travaux en recherche et innovation lui ont permis de questionner les aspects Science, Technologie et Société. Il dirige actuellement Agro-Transfert Ressources et Territoires, une plate-forme de conduite de projets de Recherche – Développement en Picardie. Il est l'auteur de nombreuses publications sur les stratégies de développement des nouvelles technologies, leur acceptabilité sociale et les questions de communication, de pouvoir et d'éthique associées à ces développements. Assistant en 1975 de Lucien SFEZ, il a assuré la mise en forme éditoriale du colloque L'objet local.

### **CLEENEWERCK Fabien, Co-fondateur du Quatrième Pôle**



Dans le labyrinthe des médias émergents et de l'innovation dans le monde de l'Internet ambient, Fabien Cleenewerck est une boussole guidée par une veille attentive, une véritable conscience des enjeux sociétaux, une créativité nourrie des pratiques contemporaines et des mutations technologiques les plus actuelles. Dans une fertilisation croisée, il met en mouvement son réseau d'acteurs clés, et fédère des structures d'innovation et de recherche et développe des approches créatives et collaboratives. Aujourd'hui, avec Steven Hearn, ils fondent le Quatrième Pôle, une agence d'ingénierie numérique, dédié aux nouveaux usages et au service des citoyens.

---

## Biographie des intervenants

---

### **CORMERAIS Franck, Professeur en SIC à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3**



Franck Cormerais est docteur en SIC (Paris-Nord-Paris 13) et docteur en philosophie (Panthéon-Sorbonne-Paris 1). Chercheur au MICA, il est également membre du CA d'Ars Industrialis, de PEKEA (Political and Ethical Knowledge on Economic Activities), de la société Française des SIC, et de la AEIRI. Ses recherches portent sur l'anthropologie des techniques et les usages des TIC (supports de l'inscription numérique, nouvelles pratiques éditoriales, industrialisation du langage et de la culture, etc.). L'hyperville et le design des territoires sont les terrains d'investigation de ses travaux.

### **DAUGAREILH Isabelle, Directrice de recherche CNRS et Directrice du COMPTRASEC-UMR CNRS 5114**



Isabelle Daugareilh est Directrice de recherche CNRS et Directrice du COMPTRASEC UMR CNRS 5114 de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV. Spécialiste de droit social international et comparé, elle enseigne depuis 1990 dans plusieurs Masters et est également chercheur associé du CRIMT au Canada. Isabelle Daugareilh a été experte auprès du Parlement européen sur le travail décent dans les pays en voie de développement. Ses thèmes de recherches portent sur la Responsabilité sociétale des entreprises transnationales, la dimension sociale de la globalisation de l'économie et sur les migrations internationales.

### **DE LARA Manuel, Expert économie numérique/territoires créatifs**



Manuel de Lara est un homme de communication et de marketing territorial expérimenté, doté d'une solide culture de l'économie numérique. Rompu au montage de projets innovants impliquant des acteurs publics/privés, il a ainsi dirigé (1999-2011) l'Agence Pays basque des NTIC avant de décider d'accompagner le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie dans la définition d'un Plan Stratégique pour l'Economie Numérique (2011-2012) pour faire de ce territoire « une cyber référence du Pacifique sud insulaire ». Il partage aujourd'hui son temps entre la direction de la politique de communication et le Cabinet du Président de l'Agglomération Côte Basque-Adour.

---

## Biographie des intervenants

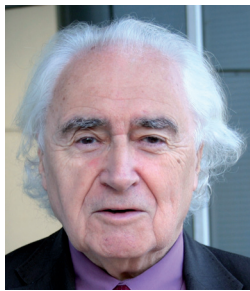
---

### **DELFAUD Pierre, Professeur émérite à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV**



Pierre DELFAUD, professeur émérite à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV, a été le responsable du tout premier DESS d'Aménagement du territoire et d'économie du développement local en France, dès 1975. Il a dirigé cette formation (devenue Master 2) jusqu'en septembre 2012. Il a été co-auteur du manuel correspondant, édité chez Sirey. Parallèlement il est toujours président de la section « Veille et Prospective » du CESER d'Aquitaine.

### **DESVERGNE Marcel, Professeur**



Citoyen numérique, professeur des écoles en retraite, animateur d'éducation populaire, créateur du « Festival de la Création Audiovisuelle de Sarlat », organisateur de l'« Université d'Eté de la Communication », délégué général du « Réseau International des Universités de la Communication » puis des « Entretiens des Civilisations Numériques », Président d'Aquitaine Europe Communication jusqu'en septembre 2012, Président de l'« Association des Lecteurs, Internautes et Mobinautes de Sud Ouest » (ALIMSO) et Vice-Président de l'« Association Nationale des Acteurs de l'Ecole » (An@é).

### **D'IRIBARNE Alain, Président du Conseil Scientifique de la MSHA et économiste**



Ancien administrateur de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris. Ancien Directeur du département des Sciences de l'Homme et de la Société du CNRS. Président du Conseil Scientifique de la MSHA. Alain d'Iribarne est économiste. Il étudie les relations entre les processus de diffusion et d'appropriation des innovations technologiques et les évolutions du travail, de l'emploi et des modes de vie. Après une étude des premières générations de TIC, il développe une approche « socio-culturelle des autoroutes de l'information ». Son objectif, à travers ses recherches, est de connaître les usages réels de ces technologies.

---

## Biographie des intervenants

---

### DUBOS Olivier, Professeur de droit public à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV



Olivier Dubos est professeur de droit public à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV et chargé d'enseignements à l'IEP de Bordeaux et à l'École nationale de la Magistrature. Il est coordonnateur du Forum Montesquieu. Il est titulaire d'une chaire Jean Monnet et directeur de la collection *Droits européens* aux éditions Pédone. Il est notamment membre du conseil scientifique de l'Organisation européenne de droit public et de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine. Spécialiste de droit européen, il a organisé et participé à de nombreux colloques et donne des enseignements dans différentes universités étrangères.

### DUMAS Jean, Géographe, Professeur émérite à Sciences Po Bordeaux



Jean Dumas, professeur émérite à Sciences Po Bordeaux, ancien Directeur de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, ancien membre du CESER Aquitaine. Géographe d'origine, ses travaux se sont étendus dans trois directions successives : l'économie urbaine dans ses relations avec la ville, la connaissance des politiques publiques et l'évolution des institutions autour de la décentralisation et, enfin, l'anthropologie urbaine. Ces champs successifs constituent des reprises à des indications académiques ainsi qu'à des moments de la recherche sur contrats issus d'incitations ministérielles ou venant de collectivités locales.

### HAMMAOUI Wahiba, Doctorante à Télécom ParisTech



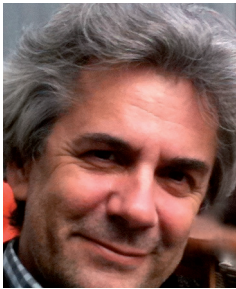
Diplômée en Science Politique de l'Université Panthéon-Sorbonne-Paris 1, Wahiba Hammaoui est doctorante au sein de l'école Télécom ParisTech Mines de Paris. Après plusieurs années d'expériences professionnelles à l'étranger, notamment dans le domaine financier, elle est experte associée pour l'Institution de Prospective Économique du Monde Méditerranéen. Elle travaille sous la direction de Pierre Musso, dans le cadre de l'Action de Recherche Bell Labs Alcatel Lucent. Sa thèse, *Les imaginaires dans l'Industrie : Analyse du « Modèle Apple »*, développe une étude critique des imaginaires qui prend pour objet d'analyse l'entreprise californienne Apple.

---

## Biographie des intervenants

---

### **JAUREGUIBERRY Francis, Sociologue, Professeur à l'Université de Pau et Directeur du laboratoire SET**



Francis Jauréguiberry est sociologue, professeur à l'Université de Pau et Directeur du laboratoire SET (Société Environnement Territoire) au CNRS. Ses recherches portent sur les nouvelles formes d'identité et de sociabilité générées par l'extension des technologies de l'information et de la communication. Sur ce thème, il a notamment publié : *Les branchés du portable. Sociologie des usages*, et (avec Serge Proulx) : *Usages et enjeux des technologies de communication*, ainsi que : *Internet, nouvel espace citoyen ?*.

### **LACOUR Claude, Economiste et Professeur émérite de sciences économiques à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV**



Claude Lacour, économiste, est professeur émérite à l'Université de Bordeaux. Il travaille dans les domaines de l'économie spatiale, régionale et urbaine. Ses travaux portent sur l'aménagement des territoires et le développement local : le territoire est un espace géopolitique, construit par les acteurs et emboîté dans des espaces multiples. Publications liées au thème : *40 ans d'aménagement du territoire* (avec A.Delamarre) ; *Les nouvelles frontières de l'économie urbaine* (avec E. Perrin et N.Rousier). Rédacteur en chef de la *Revue d'économie régionale et urbaine* de 1980 à 2010, il en reste rédacteur associé.

### **LAPLUME Jean-François, Directeur général d'Aquitaine Europe Communication**



Après un début de carrière dans différents cabinets d'audit et de commissariat aux comptes, il rejoint en 1983, en tant que Contrôleur Européen, le groupe multinational Techexport, spécialisé dans la distribution internationale de produits et logiciels de traitement d'image ; basé successivement à Paris, Boston (USA) puis Londres (UK), il retrouve, en 1991, la filiale française qu'il co-dirige pendant cinq ans. Recruté en 1996 par Aquitaine Europe Communication en tant que Directeur administratif et financier, il est nommé Directeur général adjoint en 2001 auprès d'Hervé Le Guyader qu'il remplace, depuis juin 2009 en tant que Directeur général.

---

## Biographie des intervenants

---

### **LEBLANC Marie-Christine, Ingénieur et Directrice d'A puissance 3**



Marie-Christine Leblanc, ingénieur de formation, est Directrice d'A Puissance 3, société qui conçoit et fabrique depuis 1983 des matériels de mesure industrielle (indicateurs numériques, isolations galvaniques...) dont l'expertise ATEX (applications en atmosphères explosibles) est reconnue à l'échelle européenne. Marie-Christine Leblanc est mandataire représentant la section électronique et membre du bureau de l'UIMM de la Gironde et des Landes ; membre élu de la CCI Territoriale de Bordeaux et Présidente de la Commission dialogue économique du MEDEF Gironde. Elle est également Présidente de l'Institut des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie.

### **LEFAIVRE Dominique, Directeur d'Eskal Eureka et Professeur agrégé de Génie Civil**



Dominique Lefaivre est Directeur d'Eskal Eureka, société qui a vocation d'imaginer l'habitat du futur, et professeur agrégé de Génie Civil à l'école d'ingénieur ISA BTP située à Anglet. Il est également expert auprès de la DATAR pour les grappes d'entreprises. Membre du groupe de travail national Innovation du Plan Bâtiment Grenelle et pilote d'une commission « Innovation, PME et territoire », il est aussi référent formation de l'Intercluster Plan bâtiment Grenelle, membre de l'Intercluster Bâtiment européen et il intervient comme membre du COREPRO (Comité Régional des Professionnels).

### **LUNG Yannick, Président de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV**



Yannick Lung est professeur de sciences économiques à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV et Président de cet établissement. Il est rattaché au GREThA (UMR CNRS 5113). Ses recherches portent sur la dynamique des changements technologiques et institutionnels, plus particulièrement sur leur dimension spatiale (dynamique de proximité, politique de développement) et les évolutions concernant l'industrie automobile. Il a coordonné avec Christophe Bouneau le programme de la MSHA *Les Trajectoires de l'Innovation (LTI) : de la diversité des expériences à la construction de modèles*.

---

## Biographie des intervenants

---

### **MARCHANDISE Jacques-François, Enseignant-chercheur, Directeur de la recherche et de la prospective de la Fing**



Jacques-François Marchandise est directeur de la recherche et de la prospective de la Fondation internet nouvelle génération (Fing). Chercheur associé à l'Institut Mines Telecom, il enseigne à l'ENSCI et à l'Université Rennes 2. Il a notamment codirigé les ouvrages *Travail, réseaux et territoires* et *Compétitivité numérique des territoires*, participé à la conception de la 27e Région, conduit l'atelier de réflexion prospective de l'ANR «Mutations et ruptures dans la société et l'économie numérique» en 2011 et codirigé le rapport au Centre d'analyse stratégique *La dynamique d'internet-prospective 2030* en 2013.

### **MICOL Jean-Georges, Directeur général d'Aquitaine Développement Innovation**



Jean-Georges Micol est Directeur général d'Aquitaine Développement Innovation, spécialiste en Marketing et Développement, avec une forte expérience internationale dans le domaine des hautes technologies (Image, Télécommunications, Energie...) et une expertise dans le pilotage de projets complexes et fédérateurs. Il a assumé des fonctions de haut niveau dans les groupes DANONE, ALSTOM, THOMSON avant d'apporter son expertise à des PME innovantes en Aquitaine.

### **MUSSO Pierre, Philosophe et Professeur en SIC**



Pierre Musso, philosophe de formation, est professeur de Sciences de l'Information et de la Communication à l'Université de Rennes 2 et à l'Ecole Télécom ParisTech. Il est titulaire de la chaire de recherche « Modélisations des imaginaires, innovation et création ». Il est membre du Laboratoire LTCI-CNRS de Télécom ParisTech et membre associé du laboratoire CNRS LIRE de Lyon. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur la communication, les médias, l'Italie, les réseaux et le saint-simonisme, parmi lesquels *Edition critique des Oeuvres complètes de Saint-Simon* et *L'aménagement du territoire en images* (avec Christel Alvergne).



---

## Biographie des intervenants

---

### **PABOEUF Luc, Président du CESER d'Aquitaine**



Président du CESER Aquitaine depuis 2007 et secrétaire de l'Assemblée des CESER de France, Luc Paboeuf a été auditeur de l'Institut des hautes études de développement et d'aménagement des territoires en Europe et est titulaire d'un Master de recherche obtenu à l'IEP de Bordeaux. Ancien conseiller principal à l'ANPE et secrétaire général de l'Union Départementale CGT, il dirige aujourd'hui l'Institut National du Développement Local (INDL) dont la fonction est d'assurer l'interface entre recherche et acteurs du développement des territoires. Il est également administrateur d'INRIA, opérateur de l'État dédié aux sciences et technologies du numérique.

### **PAILLARD Agnès, Présidente du pôle de compétitivité Aerospace Valley**



Diplômée de l'École supérieure de physique et de chimie industrielle à Paris, Agnès Paillard a débuté sa carrière chez IBM avant de diriger Serma Technologies. En 2002, elle prend la direction du développement économique au sein du Conseil Régional d'Aquitaine avec pour objectifs la mise en place d'une politique d'aide aux PME et d'un soutien à l'innovation. En 2011, alors chargée de projets R&D chez EADS, elle est élue Présidente d'Aerospace Valley, pôle de compétitivité à vocation mondiale consacré à l'aéronautique, l'espace et les systèmes embarqués de Midi-Pyrénées et d'Aquitaine.

### **PAILLIART Isabelle, Professeure en SIC à l'Université Stendhal-Grenoble 3**



Isabelle Pailliant est professeure en Sciences de l'Information et de la Communication à l'Université Stendhal-Grenoble 3. Elle dirige le GRESEC, à l'Institut de la Communication et des Médias. Auteure des ouvrages *Les territoires de la communication*, *Le déploiement des Tics par les collectivités territoriales* (avec Philippe Bouquillion) et *La publicisation de la science*, ses recherches portent sur la communication des collectivités territoriales, sur les médias locaux, la communication publique et la notion d'espace public, les politiques nationales et locales en matière de TICs.

---

## Biographie des intervenants

---

### PAQUELIN Didier, Professeur en SIC à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3



Didier Paquelin, professeur des universités, initiateur et responsable du programme RAUDIN, co-fondateur d'Aquil@bs, conduit depuis de nombreuses années des études et recherches sur les processus de mise en usage des dispositifs numériques au sein des organisations et des territoires. Engagé auprès de collectivités territoriales et d'organisations pour les accompagner dans l'analyse des politiques en matière de numérique, ses travaux sont caractérisés par la centration sur l'utilisateur final, l'approche systémique et contextualisée, le déplacement dans plusieurs champs disciplinaires et le travail en réseau.

### SFEZ Lucien, Agrégé de droit public, ancien Professeur de sciences politiques à Paris-Dauphine



Lucien Sfez est agrégé de droit public. Il a été professeur de sciences politiques à Paris-Dauphine et à la Sorbonne, Directeur du Centre de recherche sur la décision administrative et politique, Président du CNCA, Directeur de collection aux PUF, fondateur de la revue *Quaderni*. Ses recherches portent sur la symbolique politique, la décision publique, la communication, les biotechnologies et les relations entre technique et idéologie. Il est notamment l'auteur de *La symbolique politique*, *Critiques de la décision* et de *La communication*. Il a dirigé le colloque *L'objet local* en 1975.

### SIRE Olivier, Vice-Président du CESER de Bretagne et Professeur de Biophysique à l'Université de Bretagne-Sud



Olivier Sire est professeur à l'Université de Bretagne-Sud, il a été élu Président de son université en 2010. Il est Vice-Président du CESER de Bretagne et préside le Conseil scientifique de l'association « Vers la République des Territoires ». Il a contribué à formaliser le concept d'université de territoire. Il a été co-rapporteur de l'étude *Enseignement supérieur et Territoires : enjeux et défis pour la Bretagne*. S'appuyant sur le « modèle breton », il conduit une réflexion systémique sur la territorialité de l'ESR et cherche, à travers le projet VORTEX, à préciser les liens dynamiques qui lient les universités à leur territoire.

---

## Biographie des intervenants

---

### **SORBETS Claude, Directeur de recherche au CNRS**



Claude Sorbets est Directeur de recherche émérite au CNRS. Il est aujourd'hui « Chargé de recherche – Interdisciplinarité » au sein de l'IDEX Bordeaux. Il a dirigé des programmes de recherche sur les systèmes politiques de villes moyennes (*Gouverner les villes moyennes*), les agglomérations - dont actuellement dans le cadre du POPSU, les nouveaux médias et la communication, l'économie sociale et solidaire (avec Xabier Itçaina et Robert Lafore *Un monde en quête de reconnaissance, Usages de l'économie sociale et solidaire en Aquitaine*). Il enseigne à Sciences Po Bordeaux l'épistémologie des sciences sociales.

### **TERRASSE Isabelle, Professeur chargée de cours à l'Ecole Polytechnique et Directrice du Centre de Recherche Inria Bordeaux-Sud-Ouest**



Diplômée de l'Ecole Polytechnique et docteur en mathématiques appliquées, Isabelle Terrasse est, depuis 2010, Directrice du Centre de Recherche Inria Bordeaux-Sud-Ouest. Membre du groupe EADS depuis 1996, Isabelle a travaillé dans le domaine de la modélisation mathématique et de la simulation numérique. En 2007 elle devient Expert exécutif d'EADS et membre du comité de direction d'EADS Innovation Works. Professeur chargée de cours à l'Ecole Polytechnique, Isabelle Terrasse est également Chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques et Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

### **VIARD Jean, Sociologue, Directeur de recherche au CNRS au Centre de recherches politiques de Sciences Po/CEVIPOF**



Le sociologue Jean Viard est Directeur de recherche CNRS au Centre de recherches politiques de Sciences po/Cevipof. Il est également conseiller municipal de Marseille et Vice-Président de Marseille Provence Métropole. Docteur en économie et sociologie, c'est un ancien élève d'Edgar Morin. Chroniqueur au *JDD* puis descripteur 2012 du *Nouvel Obs-Plus*, il intervient aujourd'hui pour le magazine *Polka* et le magazine *28 minutes* sur Arte. Son ouvrage, *Nouveau portrait de la France, la société des modes de vie*, sortie en 2012 aux éditions de l'Aube (qu'il a créés en 1987) a suscité de nombreux débats.

---

## Bibliographie

---

- Alphandéry, Pierre. Bergues, Martine. « Territoires en questions : pratiques des lieux, usages d'un mot ». *Ethnologie française*, n°34, (2004), 5-12 p.
- Alvergne, Christel. Musso, Pierre. *L'aménagement du territoire en images*. La Documentation Française/DIACT, (2009).
- Alvergne, Christel. Musso, Pierre. *Les grands textes de l'aménagement du territoire et de la décentralisation*. La Documentation Française, (2003).
- Avril, Luc. Saglio, Anne. Sire, Olivier. *Enseignement supérieur et territoires : enjeux et défis pour la Bretagne*. CESER de Bretagne, (2012).
- Baudelle, Guy. Elissalde, Bernard. « L'aménagement à l'heure de l'Europe : une construction territoriale imparfaitement partagée ? ». *L'Information géographique*, n°71, (2007), 43-67 p.
- Beauchamps, Margot. « Internet : vers une fragmentation de la ville ? ». *Communication et organisation*, no 32, (2007), 94-105 p.
- Beaude, Boris. « La ville numérique, quintessence urbaine ». *Revue M3*, n°1, (2001).
- Beaude, Boris. « Le Sénat, du territoire aux citoyens ». *Mensuelles*, Avril 1, (2004).
- Beraud, Philippe. Cormerais, Franck. « Economie de la contribution et innovation sociétale Innovations ». *Cahiers de l'économie et de l'innovation*, De Boeck Supérieur, n°34, (2011), 163-183 p.
- Beraud, Philippe. Cormerais, Franck. « Le bien-être comme création collective » In Florin, Agnès. Préau, Marie (dir.). *Le bien-être*. L'Harmattan, (2013).
- Beraud, Philippe. Cormerais, Franck. « Nantes et les industries créatives : entre métropolisation et quartier de la création » In Bouquillion, Philippe (dir.). *Creative Economy, des notions à traduire*. Presses universitaires de Vincennes, (2012).
- Beraud, Philippe. Cormerais, Franck. « Solidarité et tournant sociétal : un renouveau du bien commun » In Grange, Juliette. Musso, Pierre (dir.). *Les socialismes, actes du colloque de Cerisy*. Le bord de l'eau, (2012).
- Beraud, Philippe. Cormerais, Franck. Du Castel, Viviane. « Open innovation, economy of contribution and the territorial dynamics of creative industries ». *Journal of Innovation Economics*, De Boeck Supérieur, n°10, (2012).

---

## Bibliographie

---

- Bessières, Dominique. « Un retour du local instrumentalisé ». *Quaderni*, n°42, (2000), 5-16 p.
- Brunel, Sylvie. « Qu'est-ce que la mondialisation ? ». *Sciences Humaines*, n°180, (2007).
- Chavier, Géraldine. « La vocation du niveau intermédiaire : stratégies et prospective ». *Revue française d'administration publique*, n° 141, (2012), 87-97 p.
- Cormerais, Franck. « Territoire et innovation , entre développement sociétal et développement des capacités » In *Cahiers du CERCI, Création et développement sociétal, Pour une logique de la contribution*, n°4, Université de Nantes, (2009), 298 p.
- Cormerais, Franck. Cité par Dorey, Elsa. « L'Opendata comme tournant de l'histoire de la ville ». In <http://studio.cap-sciences.net>, Octobre 17, (2012).
- Crozet, Yves. Musso, Pierre. *Territoires, services et réseaux*. Editions de l'Aube, (2003).
- Daugareilh, Isabelle. « Mondialisation, travail et droits fondamentaux ». *Revue internationale de droit comparé*, vol.58, N°3, (2006), 999-1003 p.
- De Bustos, Juan Carlos Miguel. Internet y Desarrollo. *La cooperación Cultura-Comunicación en Iberoamérica*, E. Bustamante, Agencia Española de Cooperación Internacional, Ministerio de Asuntos, (2007), 310-315 p.
- Deberre, Jean-Christophe. « Décentralisation et développement local ». *Afrique contemporaine*, n°211, (2007), 45-54 p.
- Delamarre, Alette. Lacour, Claude. *40 ans d'aménagement du territoire*. La documentation française, (2013).
- Della Ratta, Donatella. « Nous vivons dans un monde glocalisé ». *Le courrier*, <http://www.lecourrier.ch/>, juin 14, (2004).
- Douillet, Anne-Cécile. « Les élus ruraux face à la territorialisation de l'action publique ». *Revue française de science politique*, n°53, (2003).
- Duféal, Marina. Grasland, Loïc. « La planification des réseaux à l'épreuve de la matérialité des TIC et de l'hétérogénéité des territoires ». *Flux*, n° 54, (2003), 49-69 p.
- Jean, Dumas. *Bordeaux, ville paradoxale*. MSHA, (2000).

---

## Bibliographie

---

- Jean, Dumas et al. *Bordeaux, une ville sans histoire(s)*. MSHA, (2011).
- Dupuy, Gabriel. Offner, Jean-Marc. « Réseau : bilans et perspectives ». *Flux*, n° 62, (2005), 38-46 p.
- Frémont-Vanacore, Anne. « Réseaux de télécommunications et aménagement du territoire en France : les collectivités locales au cœur du débat ». *Flux*, n° 58, (2004), 20-31 p.
- Gaffard, Jean-Luc. « Développement Local et Globalisation ». *Revue de l'OFCE*, n°94, (2005), 17-44 p.
- Gaschet, Frédéric. Lacour, Claude. *Métropolisation et ségrégation*. PUB, (2008).
- Giraut, Frédéric. « Conceptualiser le territoire ». *Historiens et Géographes*, n°403, (2008), 57-68 p.
- Guigueno, Vincent. « Dossier L'aménagement du territoire en action ». *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°79, (2003), 37-41 p.
- Guillou, Yves-René. « Les télécommunications et l'Internet : un nouveau service public local ? ». *Annuaire des collectivités locales*, Tome 23, n°1, (2003), 143-157 p.
- Jauréguiberry, Francis. « De l'appel au local comme effet inattendu de l'ubiquité médiatique ». *Espaces et sociétés*, n°71, (1993), 117-136 p.
- Jauréguiberry, Francis. *Les branchés du portable : sociologie des usages*, PUF, (2003), 196 p.
- Jauréguiberry, Francis. Proulx, Serge. *Usages et enjeux des technologies de communication*, Erès Poche, (2011), 144 p.
- Jauréguiberry, Francis. Proulx, Serge. *Internet, nouvel espace citoyen ?*, L'Harmattan, (2002), 254 p.
- Kherdjemil, Boukhalifa. *Mondialisation et dynamiques des territoires*, L'Harmattan, (2000).
- Lacour, Claude et al. *Les nouvelles frontières de l'économie urbaine*. L'Aube, (2005).
- Lacour, Claude. Delamarre, Aliette. Thoin, Muriel. *40 ans d'aménagement du territoire*, La Documentation Française, 2013.

---

## Bibliographie

---

- Laroche, Josepha. « La mondialisation : lignes de force et objets de recherche ». *Revue internationale et stratégique*, n°47, (2002), 118-132 p.
- Le Galès, Patrick. « Chapitre 8 : Les deux moteurs de la décentralisation ». *Concurrences politiques et restructuration de l'Etat jacobin*, in Pepper D. Culpepper et al., *La France en mutation. 1980-2005*, Presses de Sciences Po « Académique », (2006), 303-341 p.
- Leducq, Dyvia. Lusso, Bruno. « Le cluster innovant, conceptualisation et application territoriale ». *Cybergeo : European Journal of Geography*, (2011).
- Lejeune, Yanick et al. TIC 2025, les grandes mutations. *Comment internet et les technologies de l'information et de la communication vont dessiner les prochaines années*, FYP Editions, (2010).
- Lung, Yannick. Carrincazeaux, Christophe. « Configurations régionales des dynamiques d'innovation et performances des régions françaises ». *Concentration économique et ségrégation spatiale*, (2005), 127-143 p.
- Marchandise, Jacques-François et al. *Travail, réseaux et territoires*, La Documentation Française, (2003).
- Marchandise, Jacques-François. *Compétitivité numérique des territoires*, La Documentation Française, (2007).
- Mongin, Olivier. « Le local, l'Etat et la politique urbaine ». *Esprit*, (2008).
- Musso, Pierre. *Télécommunications et philosophie des réseaux*. PUF, Paris, 2ème édition, (1998).
- Musso, Pierre et al. *Le territoire aménagé par les réseaux*. Editions de l'Aube, (2002).
- Musso, Pierre. *Critique des réseaux*. PUF, Paris, (2003).
- Musso, Pierre et al. *Cyberespace et territoires 2030*. La Documentation Française/ DATAR, (2008).
- Musso, Pierre. *Edition critique des Oeuvres complètes de Saint-Simon*. PUF, 4 vol., (2012).
- Négrier, Emmanuel. « L'analyse comparée des politiques publiques, méthodes et principes vécus ». *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 12, (2005), 503-524 p.

---

## Bibliographie

---

- Négrier, Emmanuel. « Métropolisation et réforme territoriale ». *Revue française d'administration publique*, n° 141, (2012), 73-86 p.
- Négrier, Emmanuel. « Réseau, régulation, territoire ». In *Quaderni n°7, La Dérégulation de la communication*, (1989), 55-59 p.
- Offner, Jean-Marc. « Les territoires de l'action publique locale ». *Revue française de science politique*, vol. 56, n°1 (2006).
- Pactet, Pierre. Mélin-Soucrmamien, Ferdinand. *Droit constitutionnel*. Dalloz-Sirey. U. droit, (2005).
- Pailliar, Isabelle. « Les territoires de la communication », Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, (1993).
- Pailliar, Isabelle. « La publicisation de la science », PUG, (2005).
- Pailliar, Isabelle, et coll. « Le déploiement des Tics par les collectivités territoriales », PUG, (2006).
- Paquelin, Didier. Jacques, Audran. Hughes, Chopin. Svitlana, Hryshchuk-Berthet. Stéphane, Simonian. « Campus numérique et innovation pédagogique : l'hypothèse de la territorialisation ». *Distances et savoirs*, Vol. 4, n°3, (2006), 365-395 p.
- Pasquier, Romain. « Politiques locales ». In Laurie Bousquet et al., *Dictionnaire des politiques publiques*, Presses de Sciences Po « Références », (2010), 446-452 p.
- Pasquier, Romain. « Quand le local rencontre le global : contours et enjeux de l'action internationale des collectivités territoriales ». *Revue française d'administration publique*, n°141, (2012), 167-182 p.
- Pontier, Jean-Marie. « Compétences locales et politiques publiques ». *Revue française d'administration publique*, n° 141, (2012), 139-156 p.
- Porter, Michael. *The Competitive Advantage of Nations*. Free Press (1990).
- Ratouis, Olivier. Segaud, Marion. « De la maîtrise d'ouvrage au collectif d'action : propositions pour une nouvelle approche de la production territoriale locale ». *Espaces et société: Projet urbain, maîtrise d'ouvrage, commande*, Paris : L'Harmattan, n°105-106, (2000), 127-146 p.



---

## Bibliographie

---

- Renard, Jean, et al. « Territoires, territorialité, territorialisation, Controverses et perspectives ». *Presse Universitaire de Rennes*, (2009), 228 p.
- Retaillé, Denis. « Quel est l'impact de la mondialisation sur le développement local ? ». *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°38 (2007).
- Sfez, Lucien. *Critiques de la décision*. Presses de Sciences Po, (1973).
- Sfez, Lucien. *L'objet local*. Paris, Union générale d'éditions, (1977).
- Sfez, Lucien. *L'enfer et le paradis, critique de la théologie politique*. PUF, (1978),
- Sfez, Lucien. *Leçons sur l'égalité*. Presses de Sciences Po, (1984).
- Sfez, Lucien. *Critique de la communication*. Seuil, (1988).
- Sfez, Lucien. *La politique symbolique*. PUF, (1993).
- Sfez, Lucien. *Technique et idéologie*. Seuil, (2002).
- Sire, Olivier, et al. « Nos universités de territoire ont des atouts à défendre ». *LeMonde.fr*, (2011).
- Sire, Olivier. « L'insertion professionnelle à la croisée des politiques territoriales ». *Universités & Territoires*, 75, (2011).
- Sire, Olivier. « Attractivité et rayonnement des villes universitaires ». *Universités & Territoires*, 86, (2012).
- Sire, Olivier, et coll. *Enseignement supérieur et territoires : enjeux et défis pour la Bretagne*. Conseil économique, social et environnemental de la Région Bretagne, (2012).
- Sire, Olivier. « Le rôle des collectivités dans le processus d'insertion professionnelle des étudiant ». *Universités & Territoires*, 85, (2012).
- Sire, Olivier. « Un croisement de deux systèmes en évolution ». *Universités & Territoires*, 90, (2012).
- Sire, Olivier. « Un réseau de villes moyennes pour gagner : le pari du maillage territorial ». *Pouvoirs locaux*, 95, (2012).
- Sire, Olivier. *Enseignement supérieur, recherche et collectivités locales : le croisement de deux systèmes en évolution*. Colloque national de l'AVUF : Rôle et ambition des villes dans le paysage de l'enseignement supérieur français, Lille Métropole, 22-23, (2012).

- Sire, Olivier. *Expertise du Schéma local de développement de la ville d'Agen pour le compte de l'INDL*. (2012).
- Sire, Olivier, et al. « Les universités ont-elles les moyens de leur autonomie ? ». *Du grain à moudre*, France Culture, (2011).
- Sorbets, Claude, et coll. *Gouverner les villes moyennes*, Paris, Pedone, (1989).
- Sorbets, Claude. *Un monde en quête de reconnaissance : usages de l'économie sociale et solidaire en Aquitaine*, Presses universitaires de Bordeaux, (2004).
- Sorbets, Claude. « La mise en cohérence de l'action publique : un horizon chimérique ? ». in Cherubini Bernard, *Agir pour la promotion de la santé*, (2011), 99-109 p.
- Ullmann, Charlotte. « Les régions françaises dans le millefeuille institutionnel des politiques de développement numérique ». *Netcom*, no 21, (2007), 113-136 p.
- Venturini, Marie Michèle. « Tic, culture, territoire : le trièdre du développement patrimonial ». *Communication et organisation*, n°30, (2012).
- Viard, Jean. *Nouveau portrait de la France : la société des modes de vie*, L'Aube, (2012).
- Zeltaoui, Tiphaine. « Critique des réseaux, Pierre Musso ou la mort annoncée de la figure du réseau ». *Quaderni*, vol. 52, n° 1, (2003), 123-128 p.

---

## Webographie

---

- <http://www.cae.gouv.fr/>, [Site du Conseil d'analyse économique du gouvernement - Conseil placé auprès du Premier ministre]
- <http://www.espacestems.net>, [Revue électronique des sciences humaines et sociales]
- <http://www.lecourrier.ch>, [Site du quotidien *Le courrier*]
- <http://www.scienceshumaines.com>, [Site du magazine *Sciences Humaines*]
- <http://studio.cap-sciences.net>, [Site de studio Cap-Sciences]

---

## Contacts

---

**MSHA** : Jan OLIVA, Secrétaire général de la MSHA  
jan.oliva@msha.fr

**ADI** : Bruno GODINEAU, Secrétaire général d'ADI  
b.godineau@aquitaine-dev-innov.com

**CESER Aquitaine** : Wilfried GROUNDON, Directeur délégué du CESER Aquitaine  
wilfried.grounon@ceser-aquitaine.fr

**Télécom ParisTech** : Pierre MUSSO, Professeur à l'Université de Rennes 2 et  
à Télécom ParisTech  
pierre.musso@telecom-paristech.fr

**L'équipe d'étudiants du Master Communication publique et politique** :  
contact@objetlocal.org



## Le programme

**Jeudi 4 avril**

### Les enjeux de l'objet local

9h : ACCUEIL

9h30 : Ouvertures Institutionnelles

MSHA, Conseil Régional, CESER, ADI

10h : Ouvertures Scientifiques

Pierre MUSSO et Franck CORMERAIS

10h40 : Grand Témoin

Lucien SFEZ

11h20 - 12h40 : Table Ronde 1

*Les nouvelles frontières du local*

### L'objet local et les industries du numérique

14h - 14h20 : Le « premier kilomètre » et les modèles émergents de la proximité

14h20 - 14h40 : Le local à l'épreuve d'Internet

14h40 - 15h : *Ladynamique économique des industries du territoire*

15h00 - 15h20 : Témoin Discutant 1

Manuel DE LARA

15h20 - 15h40 : Débat avec la salle

PAUSE

16h - 16h20 : *Le local un « mi-lieu » réinvesti*

16h20 - 16h40 : *Le local n'a pas disparu : il devient mondial*

16h40 - 17h : *Actions, politiques de communication ou communication politique ? La place des TICs numériques dans les politiques territoriales*

17h - 17h20 : Témoin Discutant 2

Fabien CLEENEWERCK

17h20 - 17h40 : Débat avec la salle

17h40 : **CLOTURE DE LA JOURNEE**

**Vendredi 5 avril**

**Industrie, innovation et création en région** et **L'objet local : politiques publiques, décentralisation et prospective**

9h - 9h20 : Le local et l'innovation

9h20 - 9h40 : « Smart » and « Place Based » policies : *what could this mean in the case of renewed regional innovation policies*

9h40 - 10h : Témoin Discutant 3

Marie-Christine LEBLANC

10h - 10h30 : Débat avec la salle

PAUSE

11h - 11h20 : *La Silicon Valley et l'imaginaire d'Apple*

11h20 - 11h40 : TITRE EN ATTENTE

11h40 - 12h : Témoin Discutant 4

Agnès PAILLARD

12h - 12h30 : Débat avec la salle

14h - 15h20 : Table Ronde 2

« Les nouveaux périmètres de l'intervention »

15h30 - 15h50 : Comment réformer une « démocratie du sommeil » ?

15h50 - 16h10 : *L'Union Européenne et les collectivités territoriales : innovations sans révolution*

16h10 - 16h30 : Témoin Discutant 5

Marcel DESVERGNE

16h30 - 17h : Débat avec la salle

17h - 17h30 : CONCLUSIONS